

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LICENCES

LLCER ANGLAIS

INSCRIPTIONS À LA FACULTÉ

Administrative : du 7 juillet au 30 septembre 2026
sur le site internet de l'UPEC



Pédagogique : du 7 au 18 septembre 2026
lors des réunions de rentrée indiquées sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité
du lundi 12 au jeudi 15 octobre 2026

EMPLOI DU TEMPS

➔ <https://mon-edt.u-pec.fr/direct/>



PREMIER SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 21 septembre 2026
Vacances de la Toussaint : du samedi 24 octobre au lundi 2 novembre 2026
Vacances de Noël : du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027
Période des examens : du lundi 4 au samedi 16 janvier 2027
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

DEUXIÈME SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 18 janvier 2027
Vacances d'hiver : du samedi 13 février au lundi 22 février 2027
Vacances de printemps : du samedi 12 avril au lundi 19 avril 2027
Période des examens : du lundi 26 avril au samedi 10 mai 2027
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

VALIDATION DE L'ANNÉE

Jury 1ère session : semaine du 24 mai 2027
2ème session d'examens : du lundi 14 juin au samedi 26 juin 2027
Jury 2ème session : semaine du 28 juillet 2027

Sommaire

I Présentation de la faculté	II Organisation des études
III Présentation de la formation	IV Enseignements
V Scolarité	VI Université

PARTIE



PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ

Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Présentation de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

L'équipe de direction

Directrice : Lucie Gournay doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien Zanone damien.zanone@u-pec.fr
- formations et vie étudiante : Marie-Madeleine Huchet et Elisabeth Vialle dir.formations-llsh@u-pec.fr
- recherche : Emmanuel Fureix fureix@u-pec.fr
- relations internationales : Laure Gallouët laure.gallouet@u-pec.fr

Responsable administrative :

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 06

Scolarité et examens

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.

Mercredi, Vendredi : 9 h 30 – 12 h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

Relations internationales

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Site Mail des Mèches, MLRI, bureau 112 (1er étage)

baip-llsh@u-pec.fr

Départements de la Faculté

Selon la licence dans laquelle il est inscrit, chaque étudiant est rattaché à un département dirigé par une directrice ou un directeur et disposant d'un secrétariat pédagogique qu'il est possible de venir consulter pour tout renseignement. De nombreuses informations figurent sur les tableaux d'affichage de ces secrétariats et sur le site internet de la Faculté :

www.u-pec.fr > Faculté lettres, langues et sciences humaines

Les directrices et directeurs de départements

Département d'allemand

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

Département d'anglais

Guillaume MARCHE : gmarche@u-pec.fr

Marie OLIVIER : marie.olivier@u-pec.fr

Département de communication

Alexandre Borrell : alexandre.borrell@u-pec.fr

Département de géographie

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Département d'histoire

Nicolas LAUBRY : nicolas.laubry@u-pec.fr

Département de langues romanes

Laura LEMA SILVA : laura.lemma-silva@u-pec.fr

Département de lettres

Anne Raffarin : anne.raffarin@u-pec.fr

Département de philosophie

Martin Dumont : martin.dumont@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Créteil

: direction.lea-creteil@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Sénart

Francesco Sergi : francesco.sergi@u-pec.fr

Département de français langue étrangère

dep.fle-llsh@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

Les secrétariats pédagogiques de départements

Licence 1 (sauf LEA) et LANSAD

01 45 17 11 87 / 66 85

Bâtiment i2, bureau 112

Email : sec.lansad-llsh@u-pec.fr

LETTRES & PHILOSOPHIE

Secrétariat des départements lettres et philosophie (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 110

Email : sec.lettres-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 41

LLCER ANGLAIS et ESPAGNOL, mineure ALLEMAND

Secrétariat des départements d'Anglais, d'Allemand et de Langues Romanes (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 114

Email : sec.langues-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 82

LETTRES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA)

Secrétariat du département de LEA Créteil (L1, L2, L3 et Master)

Maison des langues et des relations internationales – Rez-de-chaussée, bureau 11

Email : sec.lea.creteil-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 82 69 48 67/66

Secrétariat du département de LEA Sénart (L1, L2, L3 et Master)

3e étage, bureau 303 bâtiment C

Email : sec.lea.senart-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 64 13 43 59

GEOGRAPHIE

Secrétariat des départements d'histoire et géographie (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 116

Email : sec.geographie-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 10 91

HISTOIRE

Secrétariat des départements d'histoire et géographie (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 116

Email : sec.histoire-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 10 91

COMMUNICATION

Secrétariat du département de communication (parcours en Licence et Master)

Bâtiment i2, bureau 123

Email : pour toutes les questions concernant le parcours communication : parcourscom-llsh1@u-pec.fr ; pour le reste : sec.communication-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 83

PARTIE



ORGANISATION DES ÉTUDES

Cursus, services et accompagnement

Organisation des études

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1er temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr) ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer un dossier d'inscription administrative.

Une fois vos droits d'inscription payés, la carte d'étudiant sera transmise par le SIOE (service d'inscription et d'organisation des études). C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.

2e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Les modalités de ces inscriptions seront transmises lors des réunions de rentrée qui auront lieu durant la première quinzaine de septembre. Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué.

Ces inscriptions permettent d'élaborer le choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, d'emploi du temps.

Les inscriptions pédagogiques sont obligatoires. Si les étudiants ne procèdent pas à ces inscriptions en temps et en heure, ils risquent de ne pas être affectés dans certains groupes car le nombre est limité.

Toutes les informations concernant les réunions de rentrée sont affichées sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr/>

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr/> > Scolarité > Examens

Dispositifs numériques

Des outils numériques sont à disposition des étudiantes et des étudiants

Une fois votre inscription administrative effectuée, les étudiants doivent activer leur compte numérique étudiant.

Ce compte permettra d'accéder à l'espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC : messagerie, espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

Consultez votre messagerie UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC.

C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

Les services numériques de l'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs, consulter votre messagerie, consulter les catalogues de la bibliothèque universitaire.

<https://e-campus.u-pec.fr/>

Les dispositifs pédagogiques pour accéder aux supports de cours

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

Si vous étiez amené.e à suivre des enseignements hors de l'université

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

Parcours spécifiques d'aide à la réussite

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cursus ne les préparant pas au mieux à suivre des études en Lettres, Langues et Sciences Humaines bénéficieront d'aménagements de type « renforcement » ou « propédeutique ».

Ce dispositif est obligatoire pour les étudiantes et étudiants qui ont été admis sur Parcoursup avec la mention « oui si 1 » (renforcement) ou « oui si 2 » (propédeutique) et qui ont nécessairement accepté cet aménagement lorsqu'ils ont validé la proposition sur Parcoursup.

PROPÉDEUTIQUE

Les étudiantes et étudiants admis en OUI SI 2 bénéficieront du dispositif « propédeutique ».

Le programme de la L1 est aménagé sur deux ans. La liste des enseignements à suivre pour chaque semestre sera communiquée au moment des réunions de rentrée et figurera sur le contrat pédagogique que les étudiants devront signer dans le courant du premier semestre.

S'y ajouteront des cours de renforcement en expression française et culture générale.

RENFORCEMENT

Les étudiantes et étudiants admis en OUI SI 1 bénéficieront du dispositif « renforcement ».

Ils et elles suivront des cours de renforcement en expression française et culture générale. Ces cours sont obligatoires et s'ajoutent aux enseignements de licence.

IMPORTANT

Les cours de renforcement sont obligatoires pour les Oui si 2 (propédeutique) et pour les Oui si 1 (renforcement).

L'inscription dans ces cours sera effectuée au début du premier semestre, sur convocation.

ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat : sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

Le plagiat est inadmissible, quel que soit le niveau du cursus.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques : respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé quelques rappels utiles :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique (sous forme de livre) ou d'un site internet, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.
- Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).
- Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

Outils d'intelligence artificielle :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est formellement interdite, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.

Description des enseignements de Licences

Licence 1

Expression française :

Vous suivez un cours d'expression française pendant toute la L1 : quelle que soit votre discipline, la qualité de l'expression française constitue une condition essentielle pour réussir vos études dans une Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines - et même au-delà. En effet, la recherche de stage et d'emploi ainsi que l'exercice de tout métier demandent cette maîtrise linguistique. Afin d'assurer la continuité pédagogique de cet enseignement, la correction de l'orthographe et de la grammaire (syntaxe, ponctuation, etc.) sera prise en compte dans l'évaluation de tous les travaux écrits (réalisés à la maison et à l'université). Les fautes relevées feront l'objet d'un barème intégré à la note globale de la copie : l'enseignant pourra enlever de 1 à 3 points (/20) en fonction du nombre de fautes commises par double page.

- Au 1er semestre, pour les travaux sur table, le barème des points d'expression sera indiqué sur la copie, mais sans conséquence sur la note ; en revanche, pour les travaux faits à la maison, le barème sera appliqué.

- Au 2e semestre, le barème sera appliqué à tous les travaux écrits.

Licence 1, 2 & 3

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

Un enseignement d'ouverture doit être pris en L2S4.

PARTIE



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Licence LLCER Anglais, équipe et organisation

Présentation du département d'Anglais

DIRECTION :

M. Guillaume MARCHE gmarche@u-pec.fr

Mme Marie OLIVIER marie.olivier@u-pec.fr

SECRETARIAT DU DEPARTEMENT

Mme Roberta CONTE-RONACH

Bât i2, 1er étage, bureau 114 - tél.01 45 17 11 82 – sec.langues-llsh@u-pec.fr

Ouverture : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

Fermeture le vendredi après-midi

- accueil des étudiants,
- inscription dans les groupes de travaux dirigés,
- diffusion et actualisation de l'information,
- mise à jour des emplois du temps,
- prise des rendez-vous avec les enseignants.

RESPONSABLES D'ANNEE

Licence 1 : Mme Marianne KAC-VERGNE marianne.kac-vergne@u-pec.fr

Licence 2 : Mme Françoise MÉGY francoise.doro-megy@u-pec.fr

Licence 3 : Mme Loulou KOSMALA loulou.kosmala@u-pec.fr

RESPONSABLE DU LANSAD

M. Jean-Charles MEUNIER jean-charles.meunier@u-pec.fr

BUREAUX DES ENSEIGNANTS DE LICENCE

(bâtiment i1 – 2e étage)

M. Eric ATHENOT 240

Mme Sonia BIROCHEAU 238

Mme Valérie BOURDIER 240

Mme Elise BRAULT-DREUX 236

Mme Beatrix BRIGGS 232

Mme Alix CAZALET-BOUDIGUES 230
Mme Karine CHAMBEFORT-KAY 224
Mme Charlotte COFFIN 226
M. Quoc-Dung DANG 226
Mme Anne-Julie DEBARE 238
Mme Cassandre DI LAURO 230
M. Lucas DONAT 232
Mme Claire FABRE 224
Mme Lucie GOURNAY 240
Mme Marianne KAC-VERGNE 236
Mme Loulou KOSMALA 228
Mme Ruby MANCINI 232
M. Guillaume MARCHE 236
Mme Françoise MÉGY 240
M. Jean-Charles MEUNIER 230
Mme Anaïs NEUMILLE 230
Mme Marie OLIVIER 228
Mme Talia PIRRON 232
Mme Sabine REUNGOAT 228
Mme Colette RIEU 224
Mme Lea SAWYERS 226
Mme Clara SEBASTIANI 236
Mme Elisabeth VIALLE 226
Mme Tatiana WEETS 224

Chaque enseignant dispose d'un casier en salle des Professeurs : salle 117 bâtiment i2.

N.B. : La liste des chargés de cours-enseignants qui exercent leur activité principale comme Professeurs ou Maîtres de Conférences dans d'autres Facultés, Universités et Établissements ne peut être arrêtée définitivement avant l'impression de ce guide.

RESPONSABLES DES ECUE DE LICENCE

1ère année

L1S1 :

- Initiation aux domaines de l'anglistique : Mme Brault-Dreux (elise.brault-dreux@u-pec.fr)
- Civilisation : Mme Reungoat (reungoat@u-pec.fr)
- Littérature : Mme Fabre (claire.fabre-clark@u-pec.fr)
- Grammaire : Mme Mégy (françoise.doro-megy@u-pec.fr)
- Compétences orales : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Culture générale : Mme Coffin (charlotte.coffin@u-pec.fr)

- Compétences écrites : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Expression française : Mme Debare (anne-julie.debare@u-pec.fr)

L1S2 :

- Initiation aux domaines de l'anglistique : Mme Brault- Dreux (elise.brault-dreux@u-pec.fr)
- Civilisation : Mme Birocheau (sonia.birocheau@u-pec.fr)
- Littérature : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Grammaire : Mme Mégy (francoise.doro-megy@u-pec.fr)
- Compétences orales : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Culture générale : Mme Coffin (charlotte.coffin@u-pec.fr)
- Traduction : Mme Neumille (anais.neumille@u-pec.fr)
- Expression française : Mme Debare (anne-julie.debare@u-pec.fr)

2ème année**L2S3 :**

- Linguistique : Mme Rieu (rieu@u-pec.fr)
- Traduction : Mme Cazalet-Boudigues (alix.cazalet-boudigues@u-pec.fr)
- Compétences orales : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Civilisation des États-Unis : Mme Kac-Vergne (marianne.kac-vergne@u-pec.fr)
- Mise en voix : Mme Kac-Vergne (marianne.kac-vergne@u-pec.fr)
- Littérature : Mme Fabre (claire.fabre-clark@u-pec.fr)
- Expression créative et argumentative : Mme Debare (anne-julie.debare@u-pec.fr)
- Informatique appliquée : M. de Brito (philippe.de-brito-parente@u-pec.fr)

L2S4 :

- Linguistique : Mme Rieu (rieu@u-pec.fr)
- Traduction : Mme Cazalet-Boudigues (alix.cazalet-boudigues@u-pec.fr)
- Compétences orales : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Littérature : Mme Coffin (charlotte.coffin@u-pec.fr)
- Mise en voix : Mme Coffin (charlotte.coffin@u-pec.fr)
- Phonologie : Mme Kosmala (loulou.kosmala@u-pec.fr)
- Civilisation britannique : Mme Reungoat (reungoat@u-pec.fr)
- Synthèse orale de documents : Mme Reungoat (reungoat@u-pec.fr)
- Projet collectif : Mme Birocheau (sonia.birocheau@u-pec.fr)

3ème année**L3S5 :**

- Linguistique : Mme Rieu (rieu@u-pec.fr)
- Traduction : Mme Cazalet-Boudigues (alix.cazalet-boudigues@u-pec.fr)

- Phonologie : Mme Kosmala (loulou.kosmala@u-pec.fr)
- Littérature : Mme Brault- Dreux (elise.brault-dreux@u-pec.fr)
- Civilisation : M. Marche (gmarche@u-pec.fr)
- Compétences orales : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Explorations : M. Meunier (jean-charles.meunier@u-pec.fr)
- Prise de parole en public : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Projet post-licence : M. Marche (gmarche@u-pec.fr)

L3S6 :

- Linguistique : Mme Rieu (rieu@u-pec.fr)
- Traduction : Mme Cazalet-Boudigues (alix.cazalet-boudigues@u-pec.fr)
- Phonologie : Mme Kosmala (loulou.kosmala@u-pec.fr)
- Littérature : Mme Brault- Dreux (elise.brault-dreux@u-pec.fr)
- Civilisation : Mme Birocheau (sonia.birocheau@u-pec.fr)
- Compétences orales : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Explorations : M. Meunier (jean-charles.meunier@u-pec.fr)
- Prise de parole en public : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)

Description des enseignements

Présentation du parcours communication

Présentation générale

Le parcours Communication s'adresse aux étudiants inscrits en « majeure » Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil.

Le département de Communication politique et publique propose une initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication fondée sur un parcours thématique. La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication. La deuxième année du parcours est dédiée à l'étude de la communication politique et publique, par différentes approches. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale et y consacre des enseignements analytiques et pratiques.

Programme des enseignements

12 ECTS sont dédiés au Parcours Com chaque année.

L1

Semestre 1 : UE 1.3 Découvrir l'étude des médias et du journalisme

- 1.3.1 : Étudier la communication (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)
- 1.3.2 : Introduction aux médias et à l'information (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)

Semestre 2 : UE 2.3 Enquêter sur les médias et le journalisme

- 2.3.1 : Le pouvoir des médias et des journalistes en France (3 ECTS, 12 h CM + 12 h TD)
- 2.3.2 : Analyse des récits médiatiques (3 ECTS, 12 h CM + 12 h TD)

L2

Semestre 3 : UE 3.3 Analyser la communication politique et publique

- 3.3.1 : Introduction à la communication politique et publique (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)
- 3.3.2 : Introduction à l'étude des discours politiques (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)

Semestre 4 : UE 4.3 Enquêter sur la communication politique et militante

- 4.3.1 : Communication et militantisme : (3 ECTS, 9 h CM + 15 h TD)

- 4.3.2 : Communication et élections : (3 ECTS, 9 h CM + 15 h TD)

L3

Semestre 5 : UE 5.3 Interroger la communication numérique

- 5.3.1 : Cultures numériques (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)
- 5.3.2 : Analyse critique du web (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)

Semestre 6 : UE 6.3 Pratiquer la communication numérique

- 6.3.1 : Droit de l'Internet (3 ECTS, 6 h CM + 18 h TD)
- 6.3.2 : Usages professionnels de l'Internet (3 ECTS, 6 h CM + 18 h TD)
- 6.3.3 : Pratiques, formes et enjeux de la communication avec l'IA (3 ECTS, 6 h CM + 18 h TD)

Modalités de recrutement

Le parcours Communication est sélectif. Les détails des modalités de candidature (pièces à fournir, calendrier, etc.) sont disponibles sur <https://llsh.u-pec.fr/departements/communication/parcours-communication-modalites-de-candidature>.

Candidater en première année

Les étudiant.es en L1 Lettres, LLCER Anglais et LLCER Espagnol candidatent directement sur Parcoursup.

Les étudiant.es en L1 Histoire, Géographie et Philosophie, une fois acceptés sur Parcoursup et après avoir confirmé leur choix, doivent adresser un dossier de candidature avant le 10 juillet 2026. En fonction des places disponibles, une seconde session est ouverte du 17 août au jeudi 17 septembre 2026 minuit à l'adresse parcourscom-llsh@u-pec.fr (les modalités de candidature sont précisées sur la page :

<https://llsh.upec.fr/departements/communication/parcours-communication-modalites-de-candidature>).

Candidater en deuxième ou troisième année

Les étudiants qui candidatent pour rejoindre le parcours Communication en L2 ou L3 doivent impérativement déposer un dossier de candidature sur la plateforme E-candidat (<https://candidatures.u-pec.fr/ecandidat/#!accueilView>) avant le 10 juillet 2026. Une deuxième session de candidatures est ouverte du 17 août au 3 septembre 2026 minuit, en fonction des places disponibles.

Pour les étudiant.es qui suivent déjà le parcours, la poursuite en deuxième et troisième année est automatique, sous réserve d'en faire la demande par mail à parcourscom-llsh@u-pec.fr dès que les résultats de l'année en cours sont connus.

La présence de tous les étudiants (L1, L2, L3) est obligatoire lors de la **réunion de rentrée** organisée pendant la semaine d'inscriptions pédagogiques début septembre.

Contacts

Secrétariat pédagogique du parcours communication :

parcourscom-llsh@u-pec.fr

bureau i2 123

Responsable pédagogique :

Alexandre Borrell (Maître de conférences en SIC)

alexandre.borrell@u-pec.fr

Parcours artisan de l'image

Présentation générale

Le parcours Artisan de l'Image (ADI) s'adresse aux étudiants des licences d'anglais, d'espagnol, d'histoire, de lettres et de philosophie. Ce parcours occupe, pour chaque semestre, l'UE 3 (sur les 4 UE d'un semestre) de la licence à laquelle il est adossé. Fondé sur un partenariat avec l'Ecole Méliès et l'INA Campus, également membres du Campus des Métiers et des Qualifications Artisan de l'Image, le parcours ADI vise à initier, au cours des 3 années de licence, les étudiants aux champs de la narration audiovisuelle, tout en maintenant un équilibre avec la formation disciplinaire de la licence principale. Il s'agit d'acquérir notamment en L1 et grâce à l'intervention de nos partenaires, les bases techniques de tournage (son, image, montage, post-production) pour en saisir les contraintes et les enjeux dans l'écriture et la narration visuelles (fiction ou documentaire). Les étudiants seront progressivement initiés à l'écriture pour l'audiovisuel (dont l'écriture de scénario). Un débouché de ce parcours, quelle que soit la licence disciplinaire choisie, pourra être le master ARTI (Artisan du Récit par le Texte et l'Image) proposé par le département de lettres, toujours en collaboration avec l'Ecole Méliès et l'INA.

Doubles licences

LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Virginie Mathé - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi deux diplômes en trois ans. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une meilleure chance de réussite. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

Particularités de ces doubles licences

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante.

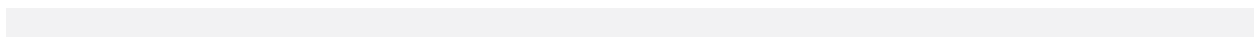
Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master sera expérimenté en histoire-science politique à la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité. Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentree des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.



PARTIE

IV

ENSEIGNEMENTS

Programmes et modalités d'évaluation

Semestre 1

UE 1.1 - Mobiliser les savoirs fondamentaux de la discipline

ECUE 1.1.1 - Initiation aux domaines de l'anglistique

Nom de l'enseignant : Elise Brault-Dreux, Françoise Mégy

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Panorama de la littérature britannique : de Shakespeare à la période contemporaine - Elise Brault-Dreux

Ce cours magistral propose un panorama de la littérature britannique depuis le 16^{ème} siècle jusqu'à la période contemporaine. Il a pour ambition de poser les grands repères et mouvements de l'histoire littéraire et de comprendre dans quels contextes successifs ces mouvements se sont développés et, parfois, éteints. Les trois genres littéraires (théâtre, poésie et romans) seront abordés. Le cours reposera sur l'analyse d'extraits variés fournis par l'enseignante.

Ouvrages conseillés

- Grellet, François et Marie-Hélène Valentin. *An Introduction to English Literature*. Paris: Hachette, 2013.
- Sanders, Andrew. *The Short Oxford History of English Literature*. Oxford: OUP, 1994.

Modalités de contrôle des connaissances : 100% examen final

Initiation à la linguistique - Françoise Mégy

Ce cours, dispensé en anglais, propose une initiation à la linguistique. Il s'agira d'explorer le fonctionnement du langage à travers des exemples tirés non seulement de l'anglais, mais aussi du français et d'autres langues. Nous aborderons les notions fondamentales de la discipline, telles que la distinction entre langue et langage, les fonctions du langage et la variation linguistique, à partir d'exemples empruntés notamment aux médias, aux réseaux sociaux et à l'intelligence artificielle.

Ce cours permettra également de remettre en cause certaines idées reçues sur les langues, en montrant que le rôle du linguiste est d'abord de décrire les usages plutôt que de prescrire une « bonne » manière de parler. Nous verrons que l'évolution des langues est un phénomène naturel et inévitable. La mort des langues n'est pas liée à leur évolution en tant que telle, mais à des facteurs socio-politiques, économiques plus larges qui mettent en péril certaines langues dites minoritaires.

Ainsi, nous montrerons par exemple que le français ne meurt pas parce que l'on écrit des SMS, que les emprunts à d'autres langues ne constituent pas nécessairement une menace, et que l'intelligence artificielle soulève des questions linguistiques tout en s'inscrivant dans des problématiques plus vastes, relevant aussi bien des sciences humaines que des sciences dites formelles.

Bibliographie indicative

- Fromkin V., Rodman, R. & Hyams N., (2022) *An Introduction to Language*, Boston, Cengage Learning.
- Kristeva J., (1981) *Le langage, cet inconnu. Une initiation à la linguistique*, Paris, Seuil.
- Les Linguistes atterrées. (2023). *Le français va très bien, merci*, Paris, Gallimard, coll. Tracts, n° 49.
- Yaguello M., (2019) *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Seuil.
- Yule G., (2022) *The Study of Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

Modalité d'évaluation : Epreuve terminale 100% écrit

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime

Modalités d'évaluation

Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.
--------------	--

ECUE 1.1.2 - Civilisation

Nom de l'enseignant : Karine Chambeftort, Sabine Reungoat, Clara Sebastiani

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Initiation à l'histoire et à la civilisation du Royaume-Uni

Ce cours permettra aux étudiants de découvrir, ou de mieux connaître, l'histoire et la civilisation des îles Britanniques depuis les origines jusqu'à nos jours. Nous nous concentrerons sur quatre thèmes principaux : la formation du Royaume-Uni à travers une série d'unions politiques entre les différentes nations qui le composent ; l'évolution des institutions britanniques, dont la monarchie, le Parlement et les partis politiques ; la place de la religion et de la culture dans la société britannique ; les relations complexes du Royaume-Uni avec l'Europe et le monde. Nous aborderons ainsi certaines questions d'actualité comme celles de l'indépendance écossaise ou du Brexit en les replaçant dans leurs contextes historiques.

Bibliographie :

- Jenkins, Simon. *A Short History of England* [2011], Profile Books, 2018.
- Oakland, John. *British Civilization : An Introduction*, 9e éd., Routledge, 2020.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.1.3 - Littérature

Nom de l'enseignant : Anne-Julie Debare, Claire Fabre, Manon Mariot, Tatiana Weets

Volume horaire hebdomadaire : 2h/semaine

Dans ce cours, les étudiants apprennent les bases de l'analyse de texte en anglais et s'entraînent au repérage et à l'étude des stratégies d'écriture à l'œuvre dans les textes. Ils font l'acquisition du lexique et des méthodes nécessaires à l'analyse littéraire des œuvres au programme. Il s'agira d'étudier, par exemple, la structure des phrases et les effets de syntaxe, de rythme et de sons, les figures de style, les questions de points de vue et de voix narrative, les codes des genres littéraires et la façon dont l'œuvre étudiée s'y conforme ou les subvertit. Le cours préparera in fine les étudiants à l'exercice du commentaire composé.

Œuvres au programme

Les étudiant.es travailleront dans un premier temps sur des nouvelles (fournies par l'enseignant.e). Dans la seconde moitié du semestre, la lecture et l'étude d'un roman (voir ci-dessous) sont imposées.

Références du roman étudié en cours :

- Toni MORRISON. *God Help the Child*. Vintage International, 2016. **ISBN-13** 978-0307740922

ATTENTION : Vous devez avoir acheté cet ouvrage pour le début des cours. Il est impératif de se procurer l'édition demandée

Ouvrages conseillés pour le cours :

- Amfreville, Marc et Fabre, Claire. *Histoire de la littérature américaine*. Presses Universitaires de France, 2014.
- Angel-Perez, Elisabeth. *Histoire de la littérature anglaise*. Hachette supérieur, 2000. Grellet, Françoise. *Anglais. A literary Guide*. Nathan, 2017.

- Grellet, Françoise. *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*. Hachette Supérieur, 1996.
- Hughes, Terence et Claire Patin. *L'analyse textuelle en anglais. Narrative Theory, Textual Practice*. Armand Colin, 1998.

Modalités de contrôle des connaissances

SESSION1

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

RÉGIME GÉNÉRAL CONTRÔLE CONTINU	Au moins 2 évaluations au cours du semestre Ecrit 40%, Oral 20% Devoir écrit de fin de semestre 1h30 : 40%
RÉGIME DÉROGATOIRE	UNE ÉPREUVE ÉCRITE 1H30 : 100%

SESSION 2

RÉGIME GÉNÉRAL CONTRÔLE CONTINU	Ecrit 1h30 100%
---------------------------------	-----------------

UE 1.2 - Comprendre et pratiquer la langue anglaise

ECUE 1.2.1 - Grammaire

Nom de l'enseignant : Anne-Julie Debare, Anaïs Neumille

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Le semestre sera consacré à l'étude de la phrase simple et de ses principaux constituants, de façon à poser des bases solides de grammaire.

Une première partie portera sur l'ordre des mots en anglais, en mettant en évidence les spécificités syntaxiques des phrases déclaratives, interrogatives et exclamatives. Nous insisterons sur les différences entre verbes et auxiliaires (*be*, *have* et *do*) pour comprendre le rôle central des auxiliaires dans la construction des énoncés. On peut aussi, par exemple, se demander à quoi servent les auxiliaires dans les constructions de reprise ou d'emphasis.

La deuxième partie sera consacrée au groupe nominal. Seront étudiées les différentes catégories de noms (dénombrables / indénombrables / collectifs), ainsi que les bases de la détermination nominale permettant de construire les références générique/spécifique et définie/indéfinie. Par exemple, pourquoi dit-on *Ø Cats are independent* / *The cats are sleeping* / *A cat can live for twenty years* ? En quoi les déterminants du nom modifient-ils le sens de l'énoncé ?

Bibliographie :

- Larreya, P. & Rivière, C., Lacassain, C., Huart, R., Mathiot, E. *Grammaire explicative de l'anglais*. 6e édition. Paris, Pearson France, 2024 (ou édition plus ancienne).
- C. Rivière, *Simple English, Grammaire*, Ophrys, 2000.
- C. Rivière, *Exercices commentés de grammaire anglaise*, T1 et T2, Ophrys, 2000.

Modalité de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Écrit 100%

Epreuves de session 2 : Ecrit 100%

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.2.2 - Compétences orales

Nom de l'enseignant : Léa Sawyers

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Les contenus de cet enseignement pourront varier en fonction des enseignant·es, mais les attentes, prérequis et objectifs de cours seront les mêmes pour tous les groupes.

Ce cours est dispensé en demi-groupe et vise à renforcer les compétences orales des étudiant·es sur un éventail de situations pour une production orale tantôt spontanée et improvisée, et tantôt préparée. Les étudiant·es apprendront notamment à parler anglais sans lire leurs notes. Pour n'en citer que quelques-uns, les exercices de production pourront aller de l'exercice du débat ou de plaidoirie, à une présentation oral structurée en passant par la pratique du discours politique, ou encore des lectures dramatisées de textes littéraires. Des exercices de prononciation pourront être donnés afin d'assurer la maîtrise des phonèmes anglophones distinctifs (les diphtongues, les prononciations du <th> et du <r>).

Dans ce cours les étudiant·es devront prendre la parole très régulièrement afin de s'habituer à parler en public. Les séances comporteront également des exercices de compréhension orale à partir de supports variés (vidéo, avec ou sans sous-titres, audios, accents, niveaux de langue etc). On pourra également proposer des exercices de prise de note. Le département souhaite voir les apprentissages de cet enseignement appliqués directement dans l'ensemble des cours de la formation. Le travail assidu et personnel des étudiant·e·s est crucial à l'acquisition des compétences ainsi qu'à la réussite de cet enseignement. **Tout recours non autorisé à l'IA ou au plagiat sera très fortement pénalisé.**

Modalité de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Ecrit 50%, Oral 50 %

Epreuves de session 2 : Ecrit 100%

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 1.3 - (parcours anglais) Consolider ses compétences linguistiques et culturelles

ECUE 1.3.1 - Culture générale

Nom de l'enseignant : Charlotte Coffin, Jean-Charles Meunier, Anaïs Neumille, Lea Sawyers

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Réservé aux étudiant·es en parcours monodisciplinaire Anglais, le cours de culture générale a pour objectif de compléter leur culture d'angliciste en leur faisant découvrir d'autres domaines que ceux couverts par les programmes de tronc commun de langue, littérature et civilisation. Chaque enseignant·e présentera son domaine de spécialité et proposera une initiation pratique à ses sources primaires (objets d'étude) et secondaires (travaux critiques).

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

1e session	contrôle continu 100% écrit (2 épreuves minimum)
------------	---

2e session	épreuve écrite 100%
1e session régime dérogatoire	épreuve écrite 100%
2e session régime dérogatoire	épreuve écrite 100%

ECUE 1.3.2 - Compétences écrites

Nom de l'enseignant : Léa Sawyers

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Les contenus de cet enseignement pourront varier en fonction des enseignant·e·s, mais les attentes, prérequis et objectifs de cours seront les mêmes pour tous les groupes.

Ce cours est dispensé en classe entière et vise à renforcer les compétences écrites des étudiant·e·s sur un éventail de formes allant de l'email, à l'écriture créative en passant par divers types d'écrits universitaires et l'écriture journalistique. Les étudiant·e·s y apprendront les codes formels à respecter dans ces divers contextes et consolideront leurs compétences langagières (conjugaisons, grammaire, orthographe, registres de langue entre autres). On y apprendra également des techniques de relecture systématique afin de mieux déceler et corriger les fautes. Une réflexion et un travail seront également menés concernant la lecture et la compréhension écrites de textes divers.

Le département souhaite voir les apprentissages de cet enseignement appliqués directement dans l'ensemble des cours de la formation. Le travail assidu et personnel des étudiant·e·s est crucial à l'acquisition des compétences ainsi qu'à la réussite de cet enseignement. **Tout recours non autorisé à l'IA ou au plagiat sera très fortement pénalisé.**

Modalité de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Ecrit 100%

Epreuves de session 2 : Ecrit 100%

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 1.3 - Parcours communication : découvrir l'étude des médias et du journalisme

ECUE 1.3.1. - Étudier la communication

Nom de l'enseignant : Camille Riou

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Ce cours propose une introduction aux sciences de la communication. Nous aborderons les fondamentaux des théories de la communication et de l'interaction, de la communication interpersonnelle verbale et non verbale qui permettront par la suite de s'ouvrir sur les domaines de la communication publique et politique dans le reste du parcours communication des étudiant·e·s. Conçu comme une propédeutique à la suite du parcours, ce cours a pour objectif de poser les bases théoriques essentielles à l'analyse de la communication, tout en mettant en lumière leurs ancrages empiriques et les savoirs profanes et professionnels qui les nourrissent.

Bibliographie : - ALVES A., SIMON J., *Les Sciences de l'information et de la communication (SIC) en IUT - 35 fiches*, Ellipses, 2020

- BOUGNOUX D., *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, La Découverte (coll. : « Repères »), 2002

- BOURE R., *Les origines des sciences de l'information et de la communication : regards croisés*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion presses universitaires (coll. : « Communication »), 2002

- OLIVESI S., *Sciences de l'Information et de la Communication. Objets, savoirs, discipline*, Presses Universitaires de Grenoble, 2014

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.3.2. - Introduction aux médias et à l'information

Nom de l'enseignant : Alexandre BORRELL

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Ce cours d'introduction vise à acquérir des connaissances et à développer des capacités d'analyse des médias et de l'information. En premier lieu, une brève histoire des médias de masse en France, du XIX^e siècle à aujourd'hui, vise à évaluer les déterminants techniques, économiques, politiques, sociaux et culturels de l'évolution des entreprises médiatiques et de leurs contenus. Un accent particulier est porté sur la télévision et différents genres télévisuels. Ensuite, l'information est abordée sous deux aspects : comme une production sous contrainte, à travers l'étude de couvertures de presse, et par les pratiques actuelles de consommation et d'utilisation des médias. Le cours est alimenté d'exemples tirés de l'actualité. Il nécessite la participation active des étudiants.

Bibliographie :

BALLE F., *Les médias*, PUF [Que sais-je ?], 10^e édition, 2020 [sur cairn.info].

LE GRIGNON B., NEVEU E., *Sociologie de la télévision*, Paris, La Découverte, 2017 [disponible sur cairn.info].

SAUVAGE M., VEYRAT-MASSON I., *Histoire de la télévision française de 1935 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2012.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 1.3 - [Mineure allemand] Découvrir la vie politique des pays germanophones

ECUE 1.3.1 - Histoire politique de l'espace germanophone au 20ème siècle

Nom de l'enseignant : Laure Gallouët

Volume horaire hebdomadaire : 2h/semaine

Description de cours : Ce cours a pour objectif de dresser un panorama de l'histoire politique de l'espace germanophone au XXe siècle, en s'intéressant tout particulièrement à l'Allemagne. Le XXe siècle est synonyme de grands bouleversements pour l'Allemagne, qui connaît une succession rapide de régimes politiques très différents ainsi qu'une évolution de ses frontières. Il mettra l'accent sur les grands repères de l'histoire politique allemande, en s'appuyant sur des ressources textuelles et des documents iconographiques clés (tableaux, caricatures, photos).

Bibliographie : Des indications bibliographiques seront fournies au cours du semestre. Des documents et des ressources complémentaires seront ajoutés tout au long du semestre sur l'espace dédié à cet enseignement sur la plateforme pédagogique Eprel.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.3.2 - Regards sur l'actualité politique

Nom de l'enseignant : Marie-Alexandra Schneider

Volume horaire hebdomadaire : 2h/semaine

Description de cours : Le cours propose d'aborder ce qui fait l'actualité dans les pays de langue allemande à partir de différents supports, de la presse écrite aux plateformes numériques en passant par les radios et les chaînes publiques. Il permettra d'une part de dresser un panorama du paysage médiatique germanophone et d'autre part de replacer les débats d'actualité dans un contexte historique et politique plus large.

Bibliographie : Des indications bibliographiques seront fournies au cours du semestre. Des documents et des ressources complémentaires seront ajoutés tout au long du semestre sur l'espace dédié à cet enseignement sur la plateforme pédagogique Eprel.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 1.3 - [Parcours Artisan de l'image] S'initier aux fondamentaux de l'audiovisuel -première étape

ECUE 1.3.1 - Bases du tournage 1

Nom de l'enseignant : À compléter (enseignant de l'INA Campus)

Volume horaire : 4 h tous les 15 jours

Description de cours :

Ce cours vise à appréhender les fondamentaux techniques du tournage : caméra, composition, captation et qualité audio, éclairage, montage (les cours auront lieu à l'UPEC).

1. Prise en main du boîtier et réglages image

Découverte du matériel, triangle d'exposition (ouverture, vitesse, ISO), balance des blancs, choix de résolution / cadence / codec. Objectif : obtenir une image techniquement propre et maîtrisée.

2. Cadre et composition

Valeurs de plan, règles de composition, axes et angles, usage du trépied et premiers mouvements. Lecture et intention de l'image.

3. Optiques et mise au point

Focales et leur incidence sur le rendu, profondeur de champ, gestion et fiabilité du point.

4. Prise de son

Chaîne son de base, choix et placement du micro, réglage des niveaux, monitoring au casque. Capturer un son exploitable dès le tournage.

5. Lumière

Nature et comportement de la lumière, sources LED, schémas simples (face, latéral, contre), température de couleur et cohérence avec l'image.

6. Méthodologie et mise en pratique

Préparation d'un tournage, découpage simple, continuité, organisation du plateau et workflow des fichiers.

Modalité de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Session 1			TP	Nombre d'épreuves
CCI			100%	3,0

NB : le cours étant évalué en CCI (Contrôle continu intégral), il n'y a pas de seconde session.

ECUE 1.3.2 - Analyse filmique 1

Nom de l'enseignant : Denis Brusseaux (Ecole Méliès)

Volume horaire :

4h sur 7 séances dans le semestre (de 17h à 21h : 01/10; 15/10; 05/11; 19/11; 03/12; 17/12; 07/01/2027)

Description de cours :

Un spécialiste de l'analyse du cinéma propose des projections de grands classiques suivies d'une analyse technique et d'un débat avec les étudiants. Ces séances ont lieu à l'Ecole Méliès (26 avenue Guy Môquet, 94310 Orly).

Séances d'analyse filmique

Bibliographie : À compléter

Modalité de contrôle des connaissances :

La validation du cours se fait uniquement par contrôle de l'assiduité (obligatoire).

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
--------	------------------------

Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.
--------------	--

UE 1.4 - Se servir des outils linguistiques et méthodologiques des LLSH

ECUE 1.4.1 - Expression française

Nom de l'enseignant : Sandra Deniau, Manon Mariot, Anaïs Neumille
Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : 100% Ecrit

Régime dérogatoire : 100% Ecrit

Session 2 : 100% Ecrit

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.4.2 - LV2

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarité/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarité/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

ECUE 1.4.3 - Méthodologie du travail universitaire

Nom de l'enseignant : Claire Fabre, Anaïs Neumille, Léa Sawyers, Clara Sebastiani

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

Modalités d'évaluation :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1 ^{re} session : Régime général	Contrôle continu 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
1 ^{re} session : Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session	Épreuve écrite : 100%

Semestre 2

UE 2.1 - Mobiliser les savoirs fondamentaux de la discipline

ECUE 2.1.1 - Initiation aux domaines de l'anglistique

Nom de l'enseignant : Claire Fabre, Tatiana Weets

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

"Nature in the Visual Arts and Literature of Northern America" - Claire Fabre

Ce cours, dispensé en anglais, s'intéressera aux différentes représentations de la nature à travers un panorama de la littérature et des arts visuels des Etats-Unis d'Amérique et, ponctuellement, du Canada. Nous suivrons un parcours à la fois chronologique et thématique, partant des premiers textes et œuvres visuelles ancrées dans le territoire américain dès le XVII^e siècle, pour étudier ensuite les textes et peintures du XIX^e siècle, pour aborder enfin les œuvres les plus récentes qui tentent de représenter les questions liées à l'environnement et au changement climatique. Nous nous demanderons tout au long du cours en quoi les formes littéraires et artistiques sont propices à une interrogation sur la place des humains dans l'environnement. Une brochure de documents sera distribuée en début de cours.

Modalités de contrôle des connaissances : Régime Général et Régime Dérogatoire : Examen Terminal Écrit 100%.

"The opposites of freedom in American literature" - Tatiana Weets

Dans ce cours d'1h30 hebdomadaire dispensé en anglais, nous nous intéresserons au sujet des écrits et représentations des restrictions de liberté en littérature américaine. Nous aborderons bien sûr les récits d'esclaves, mais aussi des récits d'emprisonnements (physiques et/ou psychologiques), ainsi que des textes sur diverses entraves aux libertés, qu'elles soient explicites ou non. L'approche de ce cours sera chronologique afin d'insister sur des repères historiques et artistiques. En termes méthodologiques, nous travaillerons à partir d'extraits de textes pour bien cerner les stratégies d'écriture à l'œuvre dans ces récits. Un travail personnel de préparation de commentaire de texte et/ou de recherche de contexte thématique sera demandé de cours en cours pour permettre aux étudiantes et étudiants de réfléchir à nos objets d'études à leur rythme et d'avancer dans l'acquisition de la méthode d'analyse littéraire. Une brochure de texte ainsi qu'une bibliographie seront fournies en début de semestre.

Modalités de contrôle des connaissances : Régime général et dérogatoire : 1 écrit en fin de semestre comptant pour 100% de la note.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.1.2 - Civilisation

Nom de l'enseignant : Sonia Birocheau, Marianne Kax-Vergne, Guillaume Marche, Clara Sebastiani

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Programme : Cet enseignement abordera la civilisation des États-Unis de manière thématique à travers de grandes questions historiques, politiques, sociales et culturelles (mythes fondateurs, immigration et peuplement, religion et société, développement économique et social, mouvements sociaux). Il s'agira de fournir aux étudiants des repères thématiques et chronologiques qui seront approfondis en 2^e et 3^e années.

Bibliographie : les étudiants doivent disposer d'un ouvrage de référence sur l'histoire des États-Unis.

- David Mauk & John Oakland, *American Civilization: An Introduction* (Routledge).
- Denis Lacorne (dir.), *Les Etats-Unis* (Fayard).

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Modalités de contrôle des connaissances -

UE 2.1. Mobiliser les savoirs fondamentaux de la discipline, ECUE 2.1.2. Civilisation :

1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 60% écrit (2 évaluations au cours du semestre) Examen terminal : 40% écrit
	Régime dérogatoire	1 épreuve écrite : 100%
2 ^e session		1 épreuve écrite : 100%

Les étudiants ayant échoué en civilisation aux semestres 1 et 2 passeront un seul écrit (sujet de civilisation états-unienne ou britannique imposé le jour de l'épreuve).

ECUE 2.1.3 - Littérature

Nom de l'enseignant : Alix Cazalet-Boudigues, Charlotte Coffin, Anne-Julie Debare, Anaïs Neumille

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Dans ce cours, les étudiant·es apprennent les bases de l'analyse de texte en anglais et s'entraînent au repérage et à l'étude des stratégies d'écriture à l'œuvre dans les textes. Ils et elles font l'acquisition du lexique et des méthodes nécessaires à l'analyse littéraire des œuvres au programme. Il s'agira d'étudier, par exemple, la structure des phrases et les effets de syntaxe, de rythme et de sons, les figures de style, les questions de points de vue et de voix narrative, les codes des genres littéraires et la façon dont l'œuvre étudiée s'y conforme ou les subvertit. Le cours préparera *in fine* à l'exercice du commentaire composé.

Au second semestre, on étudiera dans un premier temps des poèmes (fournis par l'enseignante). Dans la seconde moitié du semestre, la lecture et l'étude d'une pièce de théâtre sont imposées. Vous devez avoir acheté cet ouvrage pour le début des cours : Friel, Brian. *Translations* [1981]. Faber & Faber, 1995. ISBN-13 : 978-0571117420 [édition obligatoire]

Ouvrages conseillés :

- Amfreville, Marc et Fabre, Claire. *Histoire de la littérature américaine*. Presses Universitaires de France, 2014.
- Angel-Perez, Élisabeth. *Histoire de la littérature anglaise*. Hachette supérieur, 2000.
- Grellet, Françoise. *A Literary Guide*. Anglais. Nathan, 2017.
- Grellet, Françoise. *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*. Hachette Supérieur, 1996.
- Hughes, Terence et Patin, Claire. *L'analyse textuelle en anglais. Narrative Theory, Textual Practice*. Armand Colin, 1998.

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1e session	contrôle continu (2 épreuves minimum) 40% écrit + 20% oral + examen terminal : épreuve écrite 40%
2e session	épreuve orale 100%
1e session régime dérogatoire	épreuve écrite 100%
2e session régime dérogatoire	épreuve orale 100%

UE 2.2 - Comprendre et pratiquer la langue anglaise

ECUE 2.2.1 - Grammaire

Nom de l'enseignant : Anne-Julie Debare, Anaïs Neumille

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Dans la continuité du premier semestre, ce cours approfondit l'étude du groupe verbal et du groupe nominal.

La première partie du cours sera consacrée au groupe verbal. Seront étudiés les principaux emplois de la voix passive, en mettant en évidence son rôle dans l'organisation de l'information. Nous aborderons également le fonctionnement de quelques auxiliaires modaux (*can, could, might, must*), semi-modaux (*have to, be able to, be allowed to, etc.*) et les différentes façons de renvoyer à l'avenir en anglais (*will, be going to*, présent simple, présent *be + -ing*).

La seconde partie portera sur l'approfondissement du groupe nominal avec l'étude de la détermination nominale et du lien entre groupe nominal et groupe verbal dans la construction de la référence générique et spécifique.

Bibliographie :

- Larreya, P. & Rivière, C., Lacassain, C., Huart, R., Mathiot, E. *Grammaire explicative de l'anglais*. 6e édition. Paris, Pearson France, 2024 (ou édition plus ancienne).
- C. Rivière, *Simple English, Grammaire*, Ophrys, 2000.
- C. Rivière, *Exercices commentés de grammaire anglaise*, T1 et T2, Ophrys, 2000.

Modalité de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Ecrit 100%

Epreuves de session 2 : Ecrit 100%

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.2.2 - Compétences orales

Nom de l'enseignant : Léa Sawyers

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Les contenus de cet enseignement pourront varier en fonction des enseignant-e-s, mais les attentes, prérequis et objectifs de cours seront les mêmes pour tous les groupes.

Ce cours est dispensé en demi-groupe et vise à renforcer les compétences orales des étudiant·e·s sur un éventail de situations pour une production orale tantôt spontanée et improvisée, et tantôt préparée. Les étudiant·e·s apprendront notamment à parler anglais sans lire leurs notes. Pour n'en citer que quelques-uns, les exercices de production pourront aller de l'exercice du débat ou de plaidoirie, à une présentation oral structurée en passant par la pratique du discours politique, ou encore des lectures dramatisées de textes littéraires. Des exercices de prononciation pourront être donnés afin d'assurer la maîtrise des phonèmes anglophones distinctifs (les diphtongues, les prononciations du <th> et du <r>).

Dans ce cours les étudiant·e·s devront prendre la parole très régulièrement afin de s'habituer à parler en public. Les séances comporteront également des exercices de compréhension orale à partir de supports variés (vidéo, avec ou sans sous-titres, audios, accents, niveaux de langue etc). On pourra également proposer des exercices de prise de note. Le département souhaite voir les apprentissages de cet enseignement appliqués directement dans l'ensemble des cours de la formation. Le travail assidu et personnel des étudiant·e·s est crucial à l'acquisition des compétences ainsi qu'à la réussite de cet enseignement. **Tout recours non autorisé à l'IA ou au plagiat sera très fortement pénalisé.**

Modalité de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Ecrit 50% , Oral 50 %

Epreuves de session 2 : Ecrit 100%

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 2.3 - [Parcours Anglais] (parcours) Consolider ses compétences linguistiques et culturelles

ECUE 2.3.1 - Culture générale

Nom de l'enseignant : Alix Cazalet-Boudigues, Cassandre Di Lauro, Alexandra Meyer, Marie Olivier

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Réservé aux étudiant·e·s en parcours monodisciplinaire Anglais, le cours de culture générale a pour objectif de compléter leur culture d'angliciste en leur faisant découvrir d'autres domaines que ceux couverts par les programmes de tronc commun de langue, littérature et civilisation. Chaque enseignant·e présentera son domaine de spécialité et proposera une initiation pratique à ses sources primaires (objets d'étude) et secondaires (travaux critiques).

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

1e session	contrôle continu 100% écrit (2 épreuves minimum)
2e session	épreuve écrite 100%
1e session régime dérogatoire	épreuve écrite 100%
2e session régime dérogatoire	épreuve écrite 100%

ECUE 2.3.2 - Traduction

Nom de l'enseignant : Alix Cazalet-Boudigues, Claire Fabre, Anaïs Neumille

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Cet enseignement vise à se familiariser avec les différentes étapes de la traduction, en introduisant les bases méthodologiques pour acquérir les bons réflexes face au texte. Les entraînements en version et en thème sur des extraits de textes littéraires seront l'occasion de travailler tant sur l'anglais que sur le français (analyse rigoureuse de la phrase, repérage du temps des verbes, identification des procédés de traduction à mettre en œuvre, observation du ton et du registre).

Bibliographie

Vocabulaire anglais :

- Fromonot et al., *Anglais : vocabulaire*, Paris : Nathan, 2014.

Techniques de traduction :

- Grellet, *Initiation au thème anglais*, Paris : Hachette, 2015.
- Grellet, *The Word Against the Word : Initiation à la version anglaise*, Paris : Hachette, 2010.
- Perrin, *L'Anglais : Comment traduire ?*, Paris : Hachette, 2007.

Dictionnaires :

- un dictionnaire unilingue anglais/anglais, par exemple l'*Oxford English Dictionary* ;
- un dictionnaire bilingue, le *Robert et Collins* ;
- un dictionnaire unilingue français/français, par exemple le *Petit Robert*.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

1 ^{re} session : Régime général	Contrôle continu 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
1 ^{re} session : Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session	Épreuve écrite : 100%

UE 2.3 - Parcours communication : Enquêter sur les médias et le journalisme

ECUE 2.3.1. - Le pouvoir des médias et des journalistes en France

Nom de l'enseignant : Benjamin FERRON

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Ce cours propose une introduction à la sociologie du journalisme et des médias, centrée sur le cas français. Condition *sine qua non* de la démocratie pour les uns, « opium du peuple » pour les autres, les médias sont plus souvent des objets de jugements de valeur que d'analyse. Problématisé autour d'une interrogation sur le « pouvoir des médias » dans un contexte de renforcement de leurs logiques commerciales et de « droitisation » du champ politique, le cours est structuré en deux parties. La première partie explore, dans une perspective socio-historique, la genèse du champ journalistique français du XVII^e siècle à nos jours. La deuxième partie analyse, avec les outils de la sociologie, la double dépendance des médias et du journalisme français aux champs politique et économique. Chaque étudiant.e dispose d'un manuel imprimé comprenant, pour chaque chapitre, un plan de cours, des références bibliographiques et des textes brefs. Des exercices d'initiation au raisonnement et à la méthode sociologique sont proposés, articulant des théories et concepts sociologiques avec l'analyse de données qualitatives et quantitatives.

- Bibliographie : - ACCARDO A., *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*, Marseille, Agone, Éléments, 2007.
- CHAMPAGNE P., *La double dépendance. Sur le journalisme*, Paris Raisons d’agir, 2016.
 - CHARLE C., *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, L’Univers historique, 2004
 - DELPORTE C., *Les journalistes en France 1880-1950. Naissance et construction d’une profession*, Paris, Seuil, 1999.
 - DERVILLE G., *Le pouvoir des médias*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, coll. « Politique », 2017.
 - NEVEU E., *Sociologie du journalisme*, Paris, Repères, La Découverte, 2024.
 - *Politiques de communication*, « Médias : à droite toute ? », n° 22, 2024.
 - *Savoir/Agir*, vol. 46, no 4 : « Réarmer la critique sociologique du journalisme », 2018.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d’évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.3.2. - Analyse des récits médiatiques

Nom de l’enseignant : Alice Krieg-Planque

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Cet enseignement permet de s’interroger sur la façon dont les messages médiatiques sont construits et mis en forme. Les notions d’“événement”, de “série”, de “cadre”, de “récit”, de “genre de discours”, ou encore par exemple de “routine de travail”, servent de guides pour apprendre à décrire et à interpréter de tels messages. Au fil du cours, sont mobilisées différentes approches disciplinaires : sémiologie, narratologie, analyse du discours, mais aussi sociologie des pratiques professionnelles, étude des publics et des usages, et plus globalement théories de l’information et de la communication

Bibliographie : - Yves AGNES, *Manuel de journalisme. Écrire pour le journal*, La Découverte, 2008 (rééd.), 447 p. BU Campus Centre Salle du Haut cote 07-21 AGN

- Jérôme BOURDON, *Introduction aux médias*, Montchrétien, coll. Clefs / Politique, 2009 (rééd.), 158 p. BU Campus Centre Salle de lecture Haut/Bas cote 07(07) BOU

- Thomas FERENCZI, *Le journalisme*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2017, 128 p. BU Campus Centre Salle de lecture Haut cote 07-2 FER (+ en livre électronique depuis le site de la BU)

- “Mécaniques du journalisme”, série de podcasts natifs produite par Elise Karlin et réalisée par Thomas Dutter, sur France Culture : <https://www.franceculture.fr/emissions/mecaniques-du-journalisme>

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d’évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 2.3 - [Mineure allemand] Enquêter sur la culture des pays germanophones

ECUE 2.3.1 - Panorama de l'histoire culturelle des pays germanophones aux 19ème et 20ème siècles

Nom de l'enseignant : Denis Bousch

Volume horaire hebdomadaire : 2h/semaine

Description de cours : Les principaux courants littéraires et artistiques du 19^{ème} siècle à nos jours seront évoqués en insistant sur les rapports avec les évolutions sociales propres à chaque époque.

Bibliographie :

- Caroline Burnand, Monika Bellan, Panorama de la culture allemande, Ellipses, 1997
- Laurent Férec, Bertram Gerber, Dossiers de civilisation allemande, Ellipses, 2022
- dhm.de

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.3.2 - Littérature engagée et débat politique

Nom de l'enseignant : Denis Bousch

Volume horaire hebdomadaire : 2h/semaine

Description de cours : Le cours se propose d'étudier les principaux écrivains engagés de la littérature germanophone du 20^{ème} siècle à nos jours, notamment les écrivains de l'exil (1933-1945) ainsi que les auteurs contemporains dont les œuvres se situent dans la tradition des grands romans sociaux du 19^{ème} siècle européen.

Bibliographie :

- Caroline Burnand, Monika Bellan, Panorama de la culture allemande, Ellipses, 1997
- Laurent Férec, Bertram Gerber, Dossiers de civilisation allemande, Ellipses, 2022
- dhm.de

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 2.3 - [Parcours Artisan de l'image] S'initier aux fondamentaux de l'audiovisuel-seconde étape

ECUE 2.3.1 - Bases du tournage 2

Nom de l'enseignant : À compléter (enseignant de l'INA Campus)

Volume horaire : 4 h tous les 15 jours

Description de cours :

Ce cours vise à appréhender les fondamentaux techniques du tournage : caméra, composition, captation et qualité audio, éclairage, montage (les cours auront lieu à l'UPEC).

1. Prise en main du boîtier et réglages image

Découverte du matériel, triangle d'exposition (ouverture, vitesse, ISO), balance des blancs, choix de résolution / cadence / codec. Objectif : obtenir une image techniquement propre et maîtrisée.

2. Cadre et composition

Valeurs de plan, règles de composition, axes et angles, usage du trépied et premiers mouvements. Lecture et intention de l'image.

3. Optiques et mise au point

Focales et leur incidence sur le rendu, profondeur de champ, gestion et fiabilité du point.

4. Prise de son

Chaîne son de base, choix et placement du micro, réglage des niveaux, monitoring au casque. Capturer un son exploitable dès le tournage.

5. Lumière

Nature et comportement de la lumière, sources LED, schémas simples (face, latéral, contre), température de couleur et cohérence avec l'image.

6. Méthodologie et mise en pratique

Préparation d'un tournage, découpage simple, continuité, organisation du plateau et workflow des fichiers.

Modalité de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Session 1			TP	Nombre d'épreuves
CCI			100%	3,0

NB : le cours étant évalué en CCI (Contrôle continu intégral), il n'y a pas de seconde session.

ECUE 2.3.2 - Analyse filmique 2

Nom de l'enseignant : Denis Brusseaux (Ecole Méliès)

Volume horaire :

4h de 17h à 21h sur 9 séances (21/01/2027 ; 04/02 ; 25/02 ; 04/03 ; 18/03 ; 01/04 ; 22/04 ; 20/05 ; 03/06)

Description de cours :

Un spécialiste de l'analyse du cinéma propose des projections de grands classiques suivies d'une analyse technique et d'un débat avec les étudiants. Ces séances ont lieu à l'Ecole Méliès (26 avenue Guy Môquet, 94310 Orly).

Lien : [Séances d'analyse filmique](#)

Bibliographie : À compléter

Modalité de contrôle des connaissances :

La validation du cours se fait uniquement par contrôle de l'assiduité (obligatoire).

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
--------	------------------------

Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.
--------------	--

UE 2.4 - Se servir des outils linguistiques et numériques des LLSH

ECUE 2.4.1 - Expression française

Nom de l'enseignant : Cassandre Di Lauro, Claire Fabre, Guillaume Marche, Clara Sebastiani

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Ce cours d'approfondissement en grammaire et expression françaises est adossé aux cours disciplinaires suivis par les étudiants, en particulier la civilisation et la littérature, et permet de travailler, entre autres, les exercices propres à ces disciplines (synthèse, essai, analyse de documents iconographiques, etc.)

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Epreuve écrite 100%

Régime dérogatoire : Epreuve écrite 100%

Session 2 : Epreuve écrite 100%

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.4.2 - LV2

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarité/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarité/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

ECUE 2.4.3 - TICE

Nom de l'enseignant : Hélène D'HERVÉ, Philippe DE BRITO, Yann AMRI, Raymond GUFFROY, Jérôme BOULINGUEZ

Volume horaire hebdomadaire : 1h30/semaine

Description de cours : Outils bureautiques et collaboratifs

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre

Modalités spécifiques au régime dérogatoire.

Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès la rentrée avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Philippe DE BRITO, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, philippe.de-brito-parente@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1re année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit		Écrit	Écrit	Écrit
100%		100%	100%	100%

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux évalués

Régime dérogatoire : DST, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

UE 2.5 - Découvrir le monde professionnel (stage facultatif)

ECUE 2.5.1 - Stage facultatif

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Semestre 3

UE 3.1 - Comprendre et pratiquer la langue anglaise

ECUE 3.1.1 - Linguistique

Nom de l'enseignant : Valérie Bourdier, Colette Rieu

Volume horaire hebdomadaire : 3 h/semaine

Ce cours de 3 heures comprendra deux parties. Dans la partie A du cours nous approfondirons tout particulièrement les cas qui concernent la combinaison de plusieurs marqueurs (ex : *had V-en + be + V-ing*), la présence de repères temporels (ex : compléments introduits par *for, since, how long*), les modaux affectés ou non de la forme passée (*may* et *might*, *will* et *would*, etc). Ce cours se donnera donc pour objectif de savoir utiliser correctement ces éléments du groupe verbal dans le cadre d'activités grammaticales et de réflexion sur la langue

L'autre partie du cours (partie B) sera consacrée à une analyse syntaxique des différents constituants de la phrase s'organisant autour du groupe verbal, en particulier les groupes nominaux et leurs fonctions par rapport au groupe verbal, mais aussi les groupes adjectivaux, prépositionnels et adverbiaux. Il s'agira donc de revoir les parties du discours et leurs fonctions grammaticales en contexte dans le but d'améliorer la capacité des étudiants à analyser la langue. Ce travail s'appuiera sur une diversité d'exercices qui feront intervenir des manipulations d'ordre syntaxique permettant de dégager les étapes de la construction du sens.

Bibliographie :

- C. Rivière (2016), *Syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, Ophrys.
- Larreya, P. & Rivière, C., Lacassain, C., Huart, R., Mathiot, E. *Grammaire explicative de l'anglais*. 6e édition. Paris, Pearson France, 2024 (ou autre édition plus ancienne).
- S. Oriez (2009), *Syntaxe de la phrase anglaise*, Presses Universitaires de Rennes.
- C. Rivière, *Simple English, Grammaire*, Ophrys, 2000.
- C. Rivière, *Exercices commentés de grammaire anglaise*, T1 et T2, Ophrys, 2000.
- L. Hoarau, C. Mazodier, C. Rivière, *Thèmes commentés de grammaire anglaise*, 2000.

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Session 2 : Epreuve commune aux S3 et S4

ECUE 3.1.2 - Traduction

Nom de l'enseignant : Eric Athenot, Anne-Julie Debare, Jean-Charles Meunier

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Cet enseignement vise à acquérir la maîtrise des grands principes méthodologiques de la traduction de textes littéraires de l'anglais vers le français (version) et du français vers l'anglais (thème). Le cours s'appuiera sur les connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales des étudiants dans les deux langues, et permettra de les renforcer. Chaque séance portera sur un ou plusieurs textes, dont la traduction devra impérativement être préparée en amont du cours. Le travail personnel devra également inclure l'acquisition de vocabulaire, la lecture fréquente de textes dans les deux langues, ainsi que des révisions grammaticales personnalisées.

Outre les manuels de grammaire recommandés dans les cours spécialisés, l'étudiant consultera :

- un dictionnaire unilingue anglais/anglais, par exemple l'*Oxford English Dictionary* ;
- un dictionnaire bilingue, le *Robert* et *Collins* ;
- un dictionnaire unilingue français/français, par exemple le *Petit Robert* ;
- une grammaire française (les petits manuels de la collection "Bescherelle", *Grammaire*, *Conjugaison*, *Orthographe* sont très pratiques).

Vocabulaire anglais :

- Fontane, Fromonot, Leguy, *Le vocabulaire de l'anglais contemporain* (Le Robert & Nathan)

Techniques de traduction :

- Grellet, *The Word Against the Word : Initiation à la version anglaise* (Hachette).
- Grellet, *Initiation au thème anglais* (Hachette).
- Perrin, *L'Anglais : Comment traduire ?* (Hachette, "Les Fondamentaux")

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Session 2 : Les étudiants ayant échoué au S3 et au S4 passeront un seul écrit valant pour les deux semestres.

ECUE 3.1.3 - Compétences orales

Nom de l'enseignant : Beatrix Briggs, Lucas Donat, Ruby Mancini, Talia Pirron

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Les contenus de cet enseignement pourront varier en fonction des enseignant·e·s, mais les attentes, prérequis et objectifs seront les mêmes pour tous les groupes. Ce cours est dispensé en demi-groupe et vise à renforcer les compétences orales des étudiant·e·s selon deux axes principaux : la compréhension orale et la production orale.

Compréhension orale

A travers l'écoute de documents audios, les étudiant·e·s se familiariseront avec des accents divers, au-delà du *Standard Southern British English* ou du *General American*. Ils pourront être invités à écouter et apprendre à reconnaître une sélection d'accents issus de l'ensemble du monde anglophone, au gré des choix des enseignant·e·s. Ils apprendront également à restituer de manière fidèle, précise et spontanée les éléments importants des documents audios (informations et données factuelles mais également arguments et articulation des idées).

Production orale

En pratique orale, les étudiant·e·s approfondiront leurs compétences de production orale aussi bien dans l'exercice d'un oral préparé (exposé par exemple) que dans celui de la prise de parole plus spontanée et de l'improvisation. Une attention particulière sera apportée au choix d'un accent cible, au soin donné à la prononciation ainsi qu'à la correction de la grammaire. Les étudiant·e·s pourront être amenés à faire des lectures à haute voix, des enregistrements, des débats, des exercices en situation, etc.

Le travail assidu et personnel des étudiant·e·s est crucial à l'acquisition des compétences ainsi qu'à la réussite de cet enseignement. **Tout recours non autorisé à l'IA ou au plagiat sera très fortement pénalisé.**

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%

Session 2 : Epreuve commune à S3 et S4

UE 3.2 - Mobiliser des savoirs et compétences en civilisation

ECUE 3.2.1 - Civilisation

Nom de l'enseignant : Sonia Birocheau, Marianne Kac-Vergne

Volume horaire hebdomadaire : 3 h/semaine

“The United States in the 20th and 21st Centuries: American History, Politics, and Institutions”

L’enseignement de civilisation des États-Unis de 2^{ème} année lie l’étude des grandes étapes de l’histoire du pays aux XX^e et XXI^e siècles à l’étude des institutions gouvernementales et politiques. Une brochure sera distribuée au début du semestre.

Bibliographie : les étudiants doivent disposer d’un ouvrage de référence sur l’histoire des États-Unis et d’un ouvrage de référence sur les institutions.

Histoire :

- Norton, Katzman et al., *A People and a Nation: A History of the United States*, Brief edition (Houghton Mifflin).
- ou E. Foner, *Give Me Liberty! An American History* (Norton).

Institutions :

- J.E. Branaa, *American Government Made Simple* (Ellipses)
- ou Lowi et al., *American Government: Power and Purpose* (Norton)
- ou D. McKay, *American Politics and Society* (Blackwell).

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit + oral (2 évaluations au cours du semestre) Examen terminal : 50%
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

2^{ème} session : les étudiants ayant échoué aux semestres 3 et 4 passeront un seul oral (interrogation en civilisation américaine ou britannique imposée le jour de l’épreuve).

ECUE 3.2.2 - Mise en voix

Nom de l’enseignant : Sonia Birocheau, Marianne Kac-Vergne

Volume horaire hebdomadaire : 1 h/semaine

Le cours de mise en voix vient compléter le cours de civilisation des États-Unis par le biais de productions orales étudiantes à partir de thématiques et de sources primaires ou secondaires étudiées lors du semestre. L’objectif est de développer les compétences d’élocution et d’améliorer la compréhension du contexte de production des discours du corpus. Les étudiant·es alterneront prise de parole construite et anticipée et réactions spontanées, travail en groupe et individuel.

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% oral 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve orale : 100%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

UE 3.3 - [Parcours Anglais] (parcours) Mobiliser des savoirs et compétences littéraires

ECUE 3.3.1 - Littérature

Nom de l'enseignant : Claire Fabre, Lea Sawyers, Tatiana Weets

Volume horaire hebdomadaire : 3 h/semaine

Dans ce cours, nous étudierons en détail deux romans en insistant sur la méthodologie du commentaire de texte en première partie de semestre et celle de la dissertation dans la deuxième moitié. Les œuvres seront étudiées dans l'ordre indiqué ci-dessous. Il est absolument nécessaire d'avoir lu les ouvrages au programme AVANT le premier cours. Un contrôle pourrait intervenir lors de l'une des premières séances pour vérifier que ce travail.

- Charlotte BRONTE, *Jane Eyre* (1847). Penguin Classics, 2006. ISBN: 978-0141441146
- Jean RHYS, *The Wide Sargasso Sea* (1966). Penguin Editions, 2000. ISBN-13 : 978-1471155246 ISBN : 978-0141182858

Lecture complémentaire obligatoire :

- Graham SWIFT, *Mothering Sunday*, 2017. ISBN-13 : 978-1471155246

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

1ère session	Régime général	contrôle continu (2 épreuves minimum) 30% écrit + 20% oral + examen terminal : épreuve écrite 50%
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

En 2^e session, les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul oral portant sur l'un ou l'autre semestre.

ECUE 3.3.2 - Expression créative et argumentative

Nom de l'enseignant : Anne-Julie Debare, Anaïs Neumille

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Ce cours d'expression créative et argumentative vise à faire acquérir aux étudiants fluidité et précision dans le maniement de l'écrit. Au-delà du travail de la langue, il s'agira également de repérer et de s'appropriier les stratégies discursives de différents types de textes (littéraires, critiques, journalistiques, etc.) et de les mettre en œuvre dans des écrits créatifs. On abordera ainsi, entre autres, la parodie, l'ironie, la métaphore, les effets de sens créés par les sonorités et le rythme d'un texte, mais aussi la description, l'argumentation ou le résumé.

Un apprentissage soutenu du lexique et des structures idiomatiques est indispensable pour réussir dans la matière.

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Pour les étudiants en Régime Dérégatoire, il est indispensable de prendre contact avec l'enseignant.e en début de semestre pour déterminer le projet à rendre.

UE 3.3 – Parcours Communication - Analyser la communication politique et publique

ECUE 3.3.1 - Introduction à la communication politique et publique

Nom de l'enseignant : Alexandre BORRELL

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Ce cours propose un panorama des recherches qui ont tenté de saisir les mécanismes et les effets de la communication publique et politique. Au fil des séances, ce sont donc à la fois des pratiques, des théories et des recherches empiriques qui seront présentées, en lien direct avec les transformations du paysage médiatique et de la vie politique. Ces séances seront notamment l'occasion de réfléchir à ce qui distingue – ou non – communication politique et communication publique, de s'interroger sur les sondages d'opinion et leurs écueils, de tenter d'évaluer le pouvoir de la communication sur les électeurs, de questionner les notions de propagande, de manipulation, etc.

Bibliographie : ALDRIN P., HUBÉ N., OLLIVIER-YANIV C., UTARD J-M. (dir.), *Les mondes de la communication publique. Légitimation et fabrique symbolique du politique*, Rennes, PUR, 2014.

BOURDON J., *Introduction aux médias*, Paris, Montchrétien, 3e édition, 2009.

DELPORTE C., *La France dans les yeux. Une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2007.

HUBÉ N., ALDRIN P., *Introduction à la communication politique*, Paris, De Boeck, 2017.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 3.3.2 - Introduction à l'étude des discours politiques

Nom de l'enseignant : Alice Krieg-Planque

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Cet enseignement constitue une introduction à l'étude des discours politiques, entendus comme discours qui concernent l'intérêt général et la vie en société. Les types de textes qui nous intéressent sont ainsi très variés : profession de foi lors d'une campagne électorale, déclaration de politique générale du Premier ministre, hommage du président de la République à des soldats morts au combat, appel de scientifiques pour le climat et l'environnement, pétition contre l'évasion fiscale lancée par des citoyens, slogans rédigés par des Gilets jaunes... Pour explorer de tels documents, nous nous appuyons sur des disciplines diverses : argumentation, rhétorique, stylistique, linguistique, analyse du discours... Au fil des chapitres, nous verrons comment des notions issues de ces spécialités permettent d'étudier les discours politiques : "genre de discours", "acte de langage", "ethos", "pathos", "discours épictétique"... sont autant de catégories que nous apprendrons à connaître et à utiliser. L'objectif du cours est d'acquérir des "clés de lecture" pour l'analyse des discours

politiques, y compris dans le but de mieux saisir certains enjeux de la communication politique et publique contemporaine

Bibliographie : - Josiane BOUTET (2016, nouvelle édition), *Le pouvoir des mots*, Paris, Editions La Dispute, 256 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 802.2 BOU

- Alice KRIEG-PLANQUE (2012), *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, 238 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 808.2 KRI

- Dominique MAINGUENEAU (2009), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 143 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 808.2 (03) MAI

- *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics, production collaborative et évolutive du CREM (EA 3476, Université de Lorraine, Université de Haute-Alsace). En ligne : <http://publictionnaire.humanum.fr/notice>*

- Un recueil de textes et de documents est distribué aux étudiants en début de cours. Ce recueil constitue pour les étudiants un instrument de travail essentiel, dont l'usage précis est expliqué par l'enseignante lors de la première séance.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 3.3 - [Mineure allemand] Enquêter sur le rôle des pays germanophones en Europe

ECUE 3.3.2 - Construction européenne et relations internationales (ouverture en 2027-2028)

ECUE 3.3.1 - Institutions politiques et vie démocratique (ouverture en 2027-2028)

UE 3.3 - [Parcours Artisan de l'image] Approfondir les fondamentaux de l'audiovisuel -étape 1

ECUE 3.3.1 - Tournage, montage, post-production (ouverture en 2027-2028)

ECUE 3.3.2 - Ecriture de documentaire (ouverture en 2027-2028)

UE 3.3 - [Parcours Artisan de l'image] Approfondir les fondamentaux de l'audiovisuel -étape 1

ECUE 3.3.1 - Tournage, montage, post-production (ouverture en 2027-2028)

Volume horaire : 20h/semestre

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 3.3.2 - Ecriture de documentaire (ouverture en 2027-2028)

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 3.4 - Élargir ses compétences et préparer son projet professionnel

ECUE 3.4.1 - LV2

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

ECUE 3.4.2 - Projet professionnel

Nom de l'enseignant :

Volume horaire : 10h dans le semestre

Description de cours :

Bibliographie :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 3.4.3 - Informatique appliquée

Nom de l'enseignant : Hélène D'HERVÉ, Philippe DE BRITO.

Volume horaire hebdomadaire : 2h/semaine

Description de cours : L'enseignement vise à compléter la formation initiée en L1. Contrairement à l'ECUE de L1 identique pour tous, les contenus proposés en L2 prennent des orientations différentes selon les enseignants, les groupes de TD ainsi que le régime (général ou dérogatoire). À choisir dans la mesure des places disponibles et des compatibilités d'emploi du temps parmi les axes suivants :

Axe 1:

Infographie et outils de conception de produits numériques, initiation au web design.

Axe 2:

Production et réalisation vidéo : Outils usuels et outils émergents
Innovation numérique : Méthodes et pratiques académiques et créatives

RÉGIME DÉROGATOIRE, DOUBLE LICENCE Les étudiants inscrits au régime dérogatoire et/ou en double licence doivent obligatoirement contacter l'enseignant référent philippe.de-brito-parente@u-pec.fr le plus tôt possible pendant le semestre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION Régime général : au moins 2 évaluations pendant le semestre, ces évaluations ont lieu pendant les TD.

Régime dérogatoire : une épreuve unique, modalités et calendrier définis par le service scolarité et examens, durée 2 heures.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Semestre 4

UE 4.1 - Comprendre et pratiquer la langue anglaise

ECUE 4.1.1 - Linguistique

Nom de l'enseignant : Lucie Gournay, Françoise Mégy, Colette Rieu

Volume horaire hebdomadaire : 3 h/semaine

Ce cours est composé de 24 séances divisées en 2 séances hebdomadaires : une séance par semaine sera consacrée à l'analyse grammaticale (Partie A / 1h30) et l'autre, à la syntaxe (Partie B / 1h30). Les 2 parties du cours ont le même coefficient et sont obligatoires.

Partie A : ANALYSE GRAMMATICALE – Colette Rieu, Françoise Mégy

Le cours A est consacré à l'étude approfondie du groupe nominal en anglais. Il s'agira d'analyser le fonctionnement des noms, dénombrables/discontinus ou indénombrables/continus, et les cas plus complexes tels que les pluriels irréguliers ou les noms collectifs. Le cours abordera également les déterminants, les quantifieurs ainsi que les différentes formes du génitif.

L'objectif de ce cours est de comprendre la cohérence du système grammaticale de l'anglais, de maîtriser l'emploi des constituants du groupe nominal et de développer une capacité à mener une analyse grammaticale avec des outils linguistiques.

Bibliographie :

- Larreya P., Rivière C., Lacassain C., *Grammaire explicative de l'anglais*. 6e édition. Paris, Pearson France, 2024 (ou autre édition plus ancienne).
- Rivière C. (2017), *Exercices commentés de grammaire anglaise*, Tomes 1 & 2, Ophrys.
- Hoarau L., Mazodier C., Rivière C. (2000), *Thèmes commentés de grammaire anglaise*, Ophrys.
- Rivière C. (2021), *Syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, éditions Ophrys (nouvelle édition annoncée pour fin 2026).

Partie B : SYNTAXE DE LA PHRASE COMPLEXE – Lucie Gournay, Françoise Mégy

Cette partie du cours porte sur l'analyse syntaxique de la phrase complexe. L'étude des propositions subordonnées relatives seront étudiées en parallèle au cours A autour de la structure du groupe nominal complexe. L'analyse des autres types de propositions subordonnées (complétives et circonstancielles) que l'on peut trouver à l'intérieur d'un GN ou ailleurs dans la phrase permettra de mettre en évidence les relations syntaxiques entre les différentes propositions au sein de l'énoncé complexe.

L'objectif est de savoir reconnaître les propositions subordonnées, les transformer, et enfin cerner les effets de hiérarchie informationnelle au sein d'un énoncé.

Bibliographie :

- Dufaye, Lionel (2026) *Préparation aux faits de langue : CAPES et tronc commun de l'agrégation d'anglais*, éditions Ophrys. (Avec la participation de Loulou Kosmala)
- Rivière, Claude (2021) *Syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, éditions Ophrys (nouvelle édition annoncée pour fin 2026).

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Session 2 : Epreuve commune aux S3 et S4

ECUE 4.1.2 - Traduction

Nom de l'enseignant : Alix Cazalet-Bourdignes, Anne-Julie Debare

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Cet enseignement vise à acquérir la maîtrise des grands principes méthodologiques de la traduction de textes littéraires de l'anglais vers le français (version) et du français vers l'anglais (thème). Le cours s'appuiera sur les connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales des étudiants dans les deux langues, et permettra de les renforcer. Chaque séance portera sur un ou plusieurs textes, dont la traduction devra impérativement être préparée en amont du cours. Le travail personnel devra également inclure l'acquisition de vocabulaire, la lecture fréquente de textes dans les deux langues, ainsi que des révisions grammaticales personnalisées.

Bibliographie :

Outre les manuels de grammaire recommandés dans les cours spécialisés, l'étudiant consultera :

- un dictionnaire unilingue anglais/anglais, par exemple l'*Oxford English Dictionary* ;
- un dictionnaire bilingue, le *Robert* et *Collins* ;
- un dictionnaire unilingue français/français, par exemple le *Petit Robert* ;
- une grammaire française (les petits manuels de la collection "Bescherelle", *Grammaire*, *Conjugaison*, *Orthographe* sont très pratiques).

Vocabulaire anglais :

- Fontane, Fromonot, Leguy, *Le vocabulaire de l'anglais contemporain* (Le Robert & Nathan)

Techniques de traduction :

- Grellet, *The Word Against the Word : Initiation à la version anglaise* (Hachette).
- Grellet, *Initiation au thème anglais* (Hachette).
- Perrin, *L'Anglais : Comment traduire ?* (Hachette, " Les Fondamentaux ")

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Session 2 : Les étudiants ayant échoué au S3 et au S4 passeront un seul écrit valant pour les deux semestres.

ECUE 4.1.3 - Compétences orales

Nom de l'enseignant : Beatrix Briggs, Lucas Donat, Ruby Mancini, Talia Pirron

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Les contenus de cet enseignement pourront varier en fonction des enseignant-e-s, mais les attentes, prérequis et objectifs seront les mêmes pour tous les groupes. Ce cours est dispensé en demi-groupe et vise à renforcer les compétences orales des étudiant-e-s selon deux axes principaux : la compréhension orale et la production orale.

Compréhension orale

A travers l'écoute de documents audios, les étudiant-es se familiariseront avec des accents divers, au-delà du *Standard Southern British English* ou du *General American*. Ils pourront être invités à écouter et apprendre à reconnaître une sélection d'accents issus de l'ensemble du monde anglophone, au gré des choix des enseignant-es. Ils apprendront également à restituer de manière fidèle, précise et spontanée les éléments importants des documents audios (informations et données factuelles mais également arguments et articulation des idées).

Production orale

En pratique orale, les étudiant-es approfondiront leurs compétences de production orale aussi bien dans l'exercice d'un oral préparé (exposé par exemple) que dans celui de la prise de parole plus spontanée et de l'improvisation. Une attention particulière sera apportée au choix d'un accent cible, au soin donné à la prononciation ainsi qu'à la correction de la grammaire. Les étudiant-es pourront être amenés à faire des lectures à haute voix, des enregistrements, des débats, des exercices en situation, etc.

Le travail assidu et personnel des étudiant-es est crucial à l'acquisition des compétences ainsi qu'à la réussite de cet enseignement. **Tout recours non autorisé à l'IA ou au plagiat sera très fortement pénalisé.**

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%

Session 2 : Epreuve commune aux S3 et S4

UE 4.2 - Mobiliser des savoirs et compétences littéraires et phonologiques

ECUE 4.2.1 - Littérature

Nom de l'enseignant : Elise Brault-Dreux, Charlotte Coffin, Marie Olivier

Volume horaire hebdomadaire : 3 h/semaine (2 créneaux d'1h30)

Au second semestre, le cours de littérature se divise entre poésie et théâtre, avec l'étude approfondie d'une pièce de Shakespeare dans la seconde partie du semestre. On poursuivra les apprentissages méthodologiques du premier semestre, à savoir le commentaire de texte et l'initiation à la dissertation.

Programme 2026-2027 :

- une brochure de poèmes sera distribuée en cours
- William Shakespeare, *Hamlet, Prince of Denmark*, The New Cambridge Shakespeare Third Edition, ed. Philip Edwards, revised with a new introduction by Heather Hirschfeld, 2019. ISBN 9781316606735. [édition obligatoire : attention car le texte change suivant les éditions]

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1ère session	Régime général	contrôle continu (2 épreuves minimum) 30% écrit + 20% oral + examen terminal : épreuve écrite 50%
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

En 2^e session, les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul oral portant sur l'un ou l'autre semestre.

ECUE 4.2.2 - Mise en voix

Nom de l'enseignant : Elise Brault-Dreux, Charlotte Coffin, Marie Olivier

Volume horaire hebdomadaire : 1 h/semaine

Au second semestre, le cours de mise en voix est associé à celui de littérature. Il permettra aux étudiant·es de mieux comprendre et interpréter les textes au programme de littérature par le biais de l'oralisation : on s'exercera à prononcer, énoncer et mettre en scène des textes poétiques et des scènes de *Hamlet*.

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% oral 2 épreuves orales minimum
	Régime dérogatoire	Epreuve orale : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

ECUE 4.2.3 - Phonologie

Nom de l'enseignant : Loulou Kosmala

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Cet cours vise à développer une conscience phonologique fine et de fournir aux étudiant.e.s les outils nécessaires pour analyser et reproduire les sons de l'anglais britannique standard (Received Pronunciation/ Southern British English).

Cet enseignement propose une introduction aux phonèmes de l'anglais, en s'appuyant sur l'alphabet phonétique international (IPA). Les étudiant.e.s sont formé.e.s à la transcription phonétique de mots isolés, au classement articulaire des voyelles et des consonnes, la transcription des morphèmes -S et -ED, ainsi qu'au repérage et au placement de l'accent lexical dans les mots dissyllabiques.

Objectifs :

- Comprendre l'articulation des phonèmes de l'anglais (voyelles et consonnes)
- Maîtriser la transcription phonémique des mots monosyllabiques
- Comprendre la structure syllabique et l'accentuation lexicale de mots dissyllabiques

Outils de travail incontournables :

1. Un dictionnaire spécialisé de prononciation – l'étudiant.e doit s'assurer d'avoir accès à l'un des dictionnaires suivants :

- *Cambridge English Pronouncing Dictionary*
- *Longman Pronunciation Dictionary*

2. Un manuel de base – l'étudiant.e doit s'assurer d'avoir accès à une édition récente de l'ouvrage suivant : Roach, P. (2000) *English Phonetics and Phonology: a Practical Course*. Cambridge University Press.

3. Ouvrage à consulter à la bibliothèque :

- Duchet, J. L. (1991) *Code de l'anglais oral*, Paris : Ophrys.

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre (1 partiel mi-semestre 40% ; 1 partiel final 60%)
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

UE 4.3 - [Parcours Anglais] (parcours) Mobiliser des savoirs et compétences en civilisation

ECUE 4.3.1 - Civilisation

Nom de l'enseignant : Karine Chambefort, Sabine Reungoat

Volume horaire hebdomadaire : 3 h/semaine

Civilisation britannique : The making of modern Britain, 1830-1950

Dans ce cours, nous étudierons l'histoire du Royaume-Uni du début de l'ère victorienne jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Les thèmes suivants seront abordés : l'industrialisation et son impact sur la société britannique, l'impérialisme, l'évolution vers la démocratie, l'émergence du mouvement ouvrier, la place des femmes, la création du Welfare State.

Bibliographie :

- Eric Evans, *The Birth of Modern Britain 1780-1914* (Longman)
- Andrew Marr, *The Making of Modern Britain: From Queen Victoria to VE Day* (Pan Books)

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1ère session	Régime général	Contrôle continu : 30 % écrit + 20% oral + Epreuve terminale : 50% 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Session 2 : Les étudiant.es ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul oral portant sur l'un ou l'autre semestre.

ECUE 4.3.2 - Synthèse orale de documents

Nom de l'enseignant : Karine Chambefort, Sabine Reungoat

Volume horaire hebdomadaire : 1 h/semaine

Ce cours vise à développer les compétences orales et la capacité à synthétiser un ou plusieurs documents de civilisation. Il s'appuiera sur un large éventail de sources, tant primaires que secondaires, en lien avec le programme de civilisation : textes et discours politiques, écrits personnels, articles et dessins de presse, représentations picturales, photographies, films.

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% oral 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve orale : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

UE 4.3 - Parcours Communication : Enquêter sur la communication politique et militante

ECUE 4.3.1 - Communication et militantisme

Nom de l'enseignant : Benjamin FERRON

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : S'il est courant depuis les années 1970-1980 d'analyser la communication militante en se focalisant sur leurs stratégies de visibilité et de légitimation dans les médias de grande diffusion, force est de constater que le répertoire expressif des mobilisations contestataires ne se limite pas à de telles «

stratégies médiatiques ». L'expression collective des doléances, des injustices et des revendications emprunte fréquemment des voies qui peuvent être, selon les cas, plus directes ou plus discrètes. Dans l'histoire, les groupes contestataires se sont le plus souvent mobilisés sans l'aide des médias. Or ce constat peut également être dressé, de manière peut-être plus surprenante, au sujet des mobilisations contemporaines. Une grande partie des actions contestataires d'aujourd'hui mobilisent des moyens et dispositifs d'expression qui échappent partiellement ou totalement à l'emprise des grands médias d'information. Comment analyser cette dimension du répertoire expressif des organisations militantes, consistant à militer « sans les médias » - ou tout au moins à mener des actions collectives sans placer le travail en direction des grands médias d'information au cœur des activités militantes ? Les quatre chapitres qui composent ce cours proposent un cheminement progressif pour tenter de répondre à cette question. Il consiste à « mettre à nu », pour commencer, la communication militante, en la réduisant à son plus simple appareil expressif : le corps individuel et les affects (chap. 1). L'analyse se poursuit en équipant progressivement les militants des instruments matériels et symboliques qui accompagnent d'ordinaire le décorum des mobilisations protestataires. Sont successivement étudiés les objets et instruments militants (chap. 2), les usages politiques du silence, du bruit, et de la prise de parole publique (chap. 3), puis les luttes de cadrage et de langage à l'œuvre dans la production des discours et revendications militants (chap. 4).

Bibliographie : - BENFORD R. D., SNOW D. A., PLOUCHARD N. M., « Processus de cadrage et mouvements sociaux : Présentation et bilan », *Politix*, n° 99, vol. 3, 2012, p. 217-255.

- FERRON B., « Militer sans les médias », in *La communication des mouvements sociaux. Pratiques militantes et stratégies médiatiques*, Paris, Armand Collin, 2024.

- FILLIEULE O., MATHIEU L., PECHU C., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, « Références », 2e édition mise à jour et augmentée, 2020.

- LARRÈRE M., SOCHARD F., *Guns and Roses : les objets des luttes féministes*, Paris, Éditions du Détour, 2022.

- MCADAM D., *Freedom Summer. Lutttes pour les droits civiques. Mississippi 1964*, Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2012.

- NEVEU E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Repères, La Découverte, 2019.

- SCOTT J. C., *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.3.2 - Communication et élections

Nom de l'enseignant : Alexandre BORRELL

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Dans la continuité du précédent semestre, cet enseignement approfondit la connaissance de la communication politique en s'attachant aux périodes électorales, à la diversité des acteurs impliqués (responsables politiques, médias, militants, citoyens et électeurs, professionnels de la communication), à leurs interactions et aux vecteurs et outils de communication qu'ils utilisent. Le cours propose un panorama des pratiques communicationnelles, par une mise en perspective historique et des exemples tirés de la campagne présidentielle de 2022, afin de permettre à chaque étudiant·e de s'approprier pleinement les savoirs politiques, institutionnels et médiatiques nécessaires à la bonne compréhension d'une campagne, de ses temporalités et des stratégies des principaux candidats. Les TD sont consacrés à l'apprentissage du commentaire de documents (écrits, visuels, audiovisuels), en prolongement du cours.

Bibliographie : HUBE N., ALDRIN P., *Introduction à la communication politique*, Paris, De Boeck, 2017.

LEROUX P. et RIUTORT Ph. (dir.), « Les mutations télévisées des campagnes électorales », *Télévision*, n° 8, avril 2017. [sur cairn.info]

THEVIOT A. (dir.), *Médias et élections. Les campagnes 2017 : primaires, présidentielle et législatives françaises*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, 2019.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 4.3 - [Mineure allemand] Analyser la vie politique dans les pays germanophones

ECUE 4.3.1 - Introduction à la théorie politique

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.3.2 - Défis contemporains et enjeux politiques

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 4.3 - [Parcours Artisan de l'image] Approfondir les fondamentaux de l'audiovisuel -étape 2

ECUE 4.3.1 - Tournage, montage, post-production (ouverture en 2027-2028)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 1,67 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.3.2 - Ecriture de scénario (ouverture en 2027-2028)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 4.4 - Élargir ses compétences et préparer son projet professionnel

ECUE 4.4.1 - LV2

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

ECUE 4.4.2 - Enseignement d'ouverture

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : consulter le guide des enseignements d'ouverture sur le site de l'UPEC

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.4.3 - a Projet collectif

Nom de l'enseignant : Sonia Birocheau, Alix Cazalet-Boudigues, Charlotte Coffin, Marianne Kac-Vergne, Alexandra Meyer, Clara Sebastiani

Volume horaire hebdomadaire : 6h réparties sur le semestre

Dans ce cours, les étudiant·es s'organisent en groupes de 3 à 5 personnes pour construire et mettre en œuvre leur projet en autonomie avec le soutien et l'accompagnement des enseignant·es encadrant·es. Chaque projet devra être articulé autour d'un lieu ou d'un événement en région Île-de-France et être en lien avec un aspect de la culture anglophone (exposition d'artiste, concert, pièce de théâtre, festival de films, de photographie, de cirque ou de littérature, etc.). Les étudiant·es seront donc amené·es à se déplacer en autonomie dans des lieux culturels. Ils et elles élaboreront leur projet à partir de ces expériences en mobilisant à la fois leurs compétences d'anglicistes (linguistiques, culturelles, historiques) et leurs savoir-faire (planification des tâches, anticipation des contraintes et difficultés, gestion de la production de projet, etc.). Deux séances de travail au Campus Centre permettront de stipuler les attentes et de vérifier l'avancée du travail au cours du semestre ; en fin de semestre, la troisième et dernière séance permettra l'évaluation du projet.

Il est conseillé d'arriver à la première séance avec des idées de projets.

Plusieurs magazines listent les événements culturels parisiens à ne pas manquer, comme par exemple *M International*, *L'officiel des spectacles*, *Télérama Sortir*, *La Terrasse*, ou *À Paris*. Ils sont disponibles en ligne.

Paris Voice, un site qui s'adresse aux Anglophones vivant à Paris, a également une section Art et Photo répertoriant certaines expositions.

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

	Régime général	Epreuve orale : 100%
	Régime dérogatoire	Epreuve orale : 100%
1ère session		Epreuve orale : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

ECUE 4.4.3 - b Stage

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 4.5 - Découvrir le monde professionnel (stage facultatif)

ECUE 4.5.1 - Stage facultatif

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Semestre 5

UE 5.1 - Analyser le fonctionnement de la langue anglaise

ECUE 5.1.1 - Linguistique

Nom de l'enseignant : Valérie Bourdier, Colette Rieu

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Programme du groupe 1 : Dans la continuité de l'approche méthodologique introduite en L2, Ce cours sera consacré à l'analyse de faits de langue relevant du groupe nominal, du groupe verbal et de l'énoncé complexe. Nous nous interrogerons sur les raisons et conditions d'emplois des marqueurs à l'étude dans le cadre de la linguistique énonciative. La méthode d'analyse permettra d'examiner la diversité des paramètres en jeu, de rendre compte en contexte de l'apparition des marqueurs qui constituent un segment un fait de langue, et d'expliquer la présence d'une forme plutôt que d'une autre. Le travail de réflexion linguistique développé dans ce cours permettra aussi de préparer l'épreuve d'analyse linguistique du CAPES externe d'anglais (désormais BAC +3) pour les étudiants candidats à ce concours.

Bibliographie :

- Bouscaren, J. et al. *Analyse grammaticale dans les textes*. Paris, Ophrys, 1998.
- Bouscaren, J. & Chuquet, J. *Grammaire et textes anglais, guide pour l'analyse linguistique*. Paris, Ophrys, [1987] 2002.
- Gardelle, L. & Lacassain-Lagoin, C. *Analyse linguistique de l'anglais : méthodologie et pratique*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- Larreya, P. & Rivière, C., Lacassain, C., Huart, R., Mathiot, E. *Grammaire explicative de l'anglais*. 6e édition. Paris, Pearson France, 2024 (ou édition plus ancienne).

Programme du groupe 2 : Ce semestre sera dédié à l'analyse linguistique de textes. Une attention particulière sera portée aux marqueurs du groupe verbal révélant les choix énonciatifs opérés en contexte. Cet enseignement se propose de donner aux étudiants une pratique du commentaire linguistique de texte présent de manière informelle dans tout travail de traduction ou de compréhension d'un texte en anglais. L'analyse a pour but de rendre compte des effets de sens produits en contexte. Ce semestre sera plus particulièrement consacré aux marqueurs de temps (présent, passé), d'aspect (zéro, HAVE-EN, BE+ING), aux types de discours (du discours direct au discours indirect libre).

Bibliographie :

- Larreya P., Rivière C., *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman.
- Bouscaren, J. et Chuquet, J. *Grammaire et textes anglais, guide pour l'analyse linguistique*, Ophrys.

UE 5.1.2 - Traduction

Nom de l'enseignant : Charlotte Coffin, Anne-Julie Debare

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Dans la continuité du travail amorcé en L2, cet enseignement vise à affiner la maîtrise des grands principes méthodologiques de la traduction de textes de l'anglais vers le français (version) et du français vers l'anglais (thème). Le cours s'appuiera sur les connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales des étudiants dans les deux langues, et permettra de les renforcer. Il inclura également une réflexion sur les procédés de traduction. Chaque séance portera sur un ou plusieurs textes, dont la traduction devra impérativement être préparée en amont du cours. Le travail personnel devra également inclure la lecture fréquente de textes (romans, presse) dans les deux langues, ainsi que des révisions grammaticales et lexicales.

Bibliographie :

Outre les manuels de grammaire recommandés dans les cours spécialisés, l'étudiant consultera :

- un dictionnaire unilingue anglais/anglais, par exemple l'*Oxford English Dictionary* ;
- un dictionnaire bilingue, le *Robert* et *Collins* ;
- un dictionnaire unilingue français/français, par exemple le *Petit Robert* ;
- une grammaire française (les petits manuels de la collection "Bescherelle", *Grammaire*, *Conjugaison*, *Orthographe* sont très pratiques).

Vocabulaire anglais :

- Fontane, Fromonot, Leguy, *Le vocabulaire de l'anglais contemporain* (Le Robert & Nathan)

Techniques de traduction :

- Grellet, *The Word Against the Word : Initiation à la version anglaise* (Hachette).
- Grellet, *Initiation au thème anglais* (Hachette).
- Perrin, *L'Anglais : Comment traduire ?* (Hachette, " Les Fondamentaux ")

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1 ^{re} session :	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations minimum au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session	Régime général	Épreuve écrite : 100%
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%

Session 2 : écrit 100%. Les étudiants ayant échoué au S5 et au S6 passeront un seul écrit valant pour les deux semestres.

ECUE 5.1.3 - Phonologie

Nom de l'enseignant : Loulou Kosmala

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Cet enseignement poursuit l'exploration de la phonétique et phonologie du Standard British English (SBE) entamée en L2S5, avec révision des conventions de transcription utilisées par les dictionnaires. Une introduction à la transcription en General American (GA) est également proposée. L'étude porte majoritairement sur l'accentuation, avec le placement de l'accent primaire et secondaire dans les mots simples et composés, ainsi que sur les formes faibles et fortes des mots grammaticaux. Cet enseignement préparera en parallèle à la sous épreuve de phonologie du CAPES.

Objectifs :

- Comprendre les différences rythmiques entre l'anglais et le français (« syllable-timed language » versus « stress-timed language »)
- Appréhender les schémas accentuels des mots dissyllabiques et composés
- Distinguer les suffixes et terminaisons contraignants (stress-imposing) et neutres (stress-free) dans les mots polysyllabiques

Bibliographie :

- Deschamps, Alain, (1994) De l'écrit à l'oral, et de l'oral à l'écrit, Paris : Ophrys
- Duchet, Jean. Louis. (1991) Code de l'anglais oral, Paris : Ophrys.
- Roach, Peter. (2000) English Phonetics and Phonology- a practical course, 3rd edition.
- Cambridge: Cambridge University Press

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.2 - Développer une argumentation avec un esprit critique

ECUE 5.2.1 - Littérature

Nom de l'enseignant : Eric Athenot, Marie Olivier

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Groupe 1 : Francis Scott Fitzgerald, *The Great Gatsby* – Marie Olivier

Ce cours propose une étude approfondie de *The Great Gatsby* (1925), œuvre majeure de la littérature américaine du XXe siècle et texte incontournable pour la préparation aux épreuves du CAPES d'anglais. L'objectif est de développer une connaissance solide du roman, ainsi que des enjeux critiques qui lui sont associés. Une attention particulière sera portée à l'analyse de passages clés, à la méthodologie du commentaire de texte, ainsi qu'à la mobilisation des connaissances littéraires et culturelles attendues aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire.

Groupe 2 : Nathaniel Hawthorne's *Tales* – Eric Athenot

Herman Melville wrote about Hawthorne that his soul was "shrouded in a blackness, ten times black," a characteristic which he ascribed to his friend's Puritan family history. Henry James, for his part, was sensitive to the tales' ironic overtones and, like Poe, was prone to read them as aesthetically elaborate allegories. Beginning his literary career when the young American republic was celebrating the fiftieth anniversary of its independence, on the cusp of the period known as "the American Renaissance," Hawthorne set out to probe his country's relationship to history through stories mostly located in colonial New England. Through a selection of tales from the Norton anthology (the list is to be found on Eprel), this class will address such topics as nature, Calvinism, history, art, gender, etc.

Textbook:

- *Nathaniel Hawthorne's Tales: A Norton Critical Edition* (James McIntosh), New York: W. W. Norton, 2012 (ISBN 10: 0393935647 ISBN 13: 9780393935646).

Please note that no student will be admitted to class without their book

Selective bibliography (all books to be found in the university library):

- Bell Millicent, *Hawthorne and the Real: Bicentennial Essays*, Columbus: The Ohio State University Press, 2005

- De Wright, Sarah Bird: *Critical Companion to Nathaniel Hawthorne, a Literary Reference to this Life and Work*, New York: Facts on File, 2006
- Harding, Brian: *Nathaniel Hawthorne: Critical Assessments*, London: Routledge, 1998
- McCall, Henry: *Hawthorne*. Ithaca: Cornell University Press, 1997
- Millington, Richard H., *The Cambridge Companion to Nathaniel Hawthorne*, Cambridge: Cambridge University Press, 2004
- Préher, Gérald et al. *Nathaniel Hawthorne's Tales*, Paris : Électre, 2024
- Salwak, Dale: *The Life of the Author Nathaniel Hawthorne*. Hoboken: Wiley-Blackwell, 2023

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1ère session	Régime général	Contrôle continu : 30 % écrit + 20 % oral + examen terminal écrit 50 %. (2 évaluations au cours du semestre).
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

ECUE 5.2.2 - Civilisation

Nom de l'enseignant : Guillaume Marche, Sabine Reungoat

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Groupe 1 : American Society in the 1920s: From the National Prohibition Act to the 1929 Stock Exchange Crash, 1920-1929 - Guillaume Marche

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la société des États-Unis est marquée par des bouleversements sociaux, politiques et culturels qui témoignent à la fois d'une grande innovation et d'un « retour à la normale » souhaité par les segments les plus conservateurs (isolationnisme, fondamentalisme religieux). Ce cours explorera les répercussions de la prospérité économique, les dynamiques d'émancipation qui en résultent, mais aussi la montée du racisme et de la xénophobie, ainsi que les paradoxes de la mise en œuvre de la Prohibition. Une attention particulière sera portée aux divers mouvements sociaux et culturels des « Années folles », et aux interactions entre culture, politique et société. Ce cours permettra aux étudiant·es inscrit·es au CAPES externe d'anglais niveau Bac +3 de se préparer à la question de civilisation au programme de la première épreuve d'admissibilité.

Ouvrage de référence :

- Michael E. PARRISH, *Anxious Decades: America in Prosperity and Depression, 1920-1941*. Norton, 1994.

Une bibliographie détaillée sera fournie au début du semestre.

Groupe 2 : Civilisation britannique - Sabine Reungoat

Ce cours examinera l'histoire du Royaume-Uni de la Seconde Guerre mondiale à nos jours. Les questions économiques, sociales et culturelles seront abordées au même titre que les questions de politique étrangère à travers les thèmes suivants : la mise en place de l'État- Providence ; les « Trente Glorieuses » ; la décolonisation et la « fin de l'Empire » ; les conflits sociaux marquant la fin du boom économique ; les transformations des principaux partis politiques depuis 1970 ; l'immigration, le racisme et l'antiracisme ; la marche de l'Écosse et du pays de Galles vers l'autonomie ; le conflit nord-irlandais.

Ouvrages de référence :

- Peter Clarke, *Hope and Glory : Britain 1900-2000*, Penguin, 2004.
- Kenneth O. Morgan, *Britain since 1945: The People's Peace*, Oxford, Oxford Paperbacks, 2001.

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

<u>1^{ère} session</u>	Régime général	Contrôle continu : 30% écrit + 20% oral Examen terminal : 50% écrit
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
<u>2^{ème} session</u>		Epreuve orale : 100%

Les personnes ayant échoué aux semestres 5 et 6 passeront un seul oral (interrogation en civilisation américaine ou britannique imposée le jour de l'épreuve).

ECUE 5.2.3 - Compétences orales

Nom de l'enseignant : Lea Sawyers

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

En 3^{ème} année de licence, les exigences sont plus fortes qu'en 2^{ème} année. Il est attendu des étudiant·e·s de s'exprimer de façon fluide et correcte en visant de façon délibérée et consciente un accent cible. En s'appuyant sur ces bases, le cours se concentre sur le développement de l'éloquence des étudiant·e·s, leur capacité non seulement à communiquer clairement, mais également à convaincre. On veillera de surcroît à qualité de leur prononciation de l'anglais.

Les étudiant·e·s travailleront à développer la versatilité de leur grammaire et la précision du lexique pour l'acquisition d'un anglais souple et riche. Une attention toute particulière sera portée sur la qualité de l'articulation des arguments les uns aux autres. On évaluera leur capacité à exprimer avec aisance et maîtrise la nuance, l'emphase, la contradiction, les concessions et bien d'autres encore. Pour ce faire, les sujets abordés (débats, exposés, documents) devront être d'un niveau de réflexion avancé, afin de permettre des échanges et discours riches.

Le travail assidu et personnel des étudiant·e·s est crucial à l'acquisition des compétences ainsi qu'à la réussite de cet enseignement. **Tout recours non autorisé à l'IA ou au plagiat sera très fortement pénalisé.**

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.3 - [Parcours Anglais] (parcours) Diversifier ses méthodes d'analyse

ECUE 5.3.1 - Exploration 1

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.3.2 - Exploration 2

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Les étudiants choisiront 2 explorations parmi les 3 proposées pour chaque groupe.

- **Groupe 1**

Traduction rédactionnelle - Elisabeth Vialle

Ce cours de traduction rédactionnelle s'appuie sur la traduction de textes de natures diverses tels qu'articles de journaux (version papier ou en ligne), publicités, blogs, dépliants de musées etc. Il s'agira de s'interroger sur les mécanismes et enjeux de traduction mis en place par chacun des textes en fonction de leur spécificité (support, fonction, usage, destinataires, etc.), sur les problèmes de localisation et de contextualisation en s'appuyant à la fois sur une très bonne connaissance de l'anglais et une très bonne maîtrise du français

Bibliographie :

- - Chuquet H., Paillard M., *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Ophrys, 2002.
- - Grellet, Françoise, *Initiation à la version anglaise, The Word Against the Word*, Hachette, 1999.
- - Guillemin-Flescher, Jacqueline, *Syntaxe comparée du français et de l'anglais, Problèmes de traduction*. Paris : Ophrys, 1981 (et réimpressions).
- - Larreya, P. et Rivière C., *La Grammaire explicative de l'anglais* (troisième édition). Paris : Longman France, 2005.

“We’ve got people, they’ve got money!”: Grassroots organizing in 21st-century United States - Clara Sebastiani

Cette exploration s'intéresse à l'émergence d'un nouveau mouvement politique marqué à gauche, dans le sillage de la candidature de Bernie Sanders à l'élection présidentielle de 2016. La première partie du semestre sera consacrée à l'étude des conditions d'émergence de ce nouveau mouvement qui se positionne en rupture avec l'agenda centriste démocrate hérité des années 1990. La deuxième moitié du semestre nous amènera à nous pencher sur les méthodes d'organisation et d'action politique mises en œuvre pour porter des revendications de justice économique, sociale, raciale, ainsi que la lutte contre le réchauffement climatique articulée à celle contre l'impérialisme états-unien. Une attention particulière sera portée aux enjeux de ré-empouvoirement de communautés traditionnellement marginalisées sur le plan électoral.

Un travail de préparation sera demandé en amont de chaque séance afin de pouvoir approfondir au maximum la discussion (lectures, documentaires, podcasts). Les documents et liens seront mis en ligne sur Eprel.

Ouvrages de référence :

- Frances Fox Piven and Richard A. Cloward. *Poor People's Movements: Why They Succeed, How They Fail*. Vintage books, 1979.
- Grim, Ryan. *The Squad: AOC and the Hope of a Political Revolution*. Henry Holt and Company, 2024.

American Dystopias - Tatiana Weets

Pendant ce cours d'exploration de 2hrs hebdomadaires nous nous pencherons sur plusieurs romans dystopiques d'Amérique du Nord, entre autres, *Brave New World* (A. Huxley), *Fahrenheit 451* (R. Bradbury), *The Handmaid's Tale* (M. Atwood), *The Road* (C. McCarthy). Nous les situerons dans le paysage littéraire américain pour en comprendre l'attrait et les enjeux et nous en étudieront des extraits afin d'analyser leurs stratégies narratives, c'est à dire leurs façons de dire ce qu'ils ont à dire.

Un travail personnel de préparation de commentaire de texte et/ou de recherche de contexte thématique sera demandé de cours en cours pour permettre aux étudiantes et étudiants de réfléchir à nos objets d'études à leur rythme et d'avancer dans l'acquisition de la méthode d'analyse littéraire. Une brochure de texte ainsi qu'une bibliographie seront fournies en début de semestre.

- **Groupe 2**

Representing women in the long 20th century - Marianne Kac-Vergne

Cette exploration s'intéresse aux représentations des femmes américaines à partir de la fin du 19^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Il met en regard l'histoire des femmes aux Etats-Unis et la façon dont elles ont été représentées dans des images fixes d'abord, puis en mouvement. Une attention particulière sera portée à l'analyse de documents

audiovisuels à partir d'extraits de films muets et parlants mais aussi de documentaire ou de publicité, qui devront toujours être examinés dans leur contexte historique de production. Les films à regarder seront disponibles en ligne.

Ouvrage de référence :

- Sara M. Evans, *Born for Liberty: A History of Women in America*, 2nd ed., New York, Free Press Paperbacks, 1997.

Une bibliographie détaillée ainsi qu'un glossaire d'analyse filmique seront fournis au début du semestre.

Circulations intermédiaires : introduction au néo-victorianisme - Anaïs Neumille

Cet enseignement d'exploration se propose de constituer une introduction aux études néo-victoriennes. Apparu dans la deuxième moitié du XX^e siècle, le néo-victorianisme est un courant littéraire qui revisite l'ère victorienne depuis un point de vue contemporain afin d'en réévaluer les héritages, de faire entendre les voix des minorités et des marges, et de questionner les normes sociales, culturelles et artistiques qui structurent les récits du XIX^e siècle. Poser la question du néo-victorien revient donc à examiner la persistance spectrale de l'ère victorienne dans la production littéraire contemporaine et dans la culture populaire. L'analyse d'extraits littéraires issus du canon victorien (Emily et Charlotte Brontë, Charles Dickens, Oscar Wilde et bien d'autres) s'accompagnera de l'étude d'adaptations, de réécritures ou d'appropriations contemporaines dans la littérature, au cinéma mais aussi en chanson. Ainsi, ce cours sera l'occasion d'aborder la notion d'intermédialité. Il permettra également de questionner les relations entre présent et passé, entre culture classique et culture populaire.

Théories de la traduction - Jean-Charles Meunier

Cette exploration vise à découvrir les théories de la traduction dans le but de développer une réflexion sur l'acte de traduire, notamment en appliquant ces théories à la comparaison de plusieurs traductions différentes d'une même œuvre (roman, chanson...). Il sera présenté un historique des réflexions sur la traduction afin de découvrir comment les différentes théories entrent en dialogue au fil des siècles. Une partie du cours sera consacré à la façon dont le texte peut interagir avec d'autres modes, tels que les images et la musique. Cela sera mis en application dans la pratique du sous-titrage.

Ouvrages de référence :

- Guidère, M. (2008). *Introduction à la traductologie: Penser la traduction: hier, aujourd'hui, demain*. De Boeck.
- Munday, J., Pinto, S. R., & Blakesley, J. (2022). *Introducing translation studies: Theories and applications* (Fifth edition). Routledge.

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations écrites au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

UE 5.3 - Parcours Communication : Interroger la communication numérique

ECUE 5.3.1 - Cultures numériques

Nom de l'enseignant : Camille Riou

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Ce cours s'appuie sur le constat de l'omniprésence du numérique dans nos vies et de la "révolution" technique et médiatique qu'il incarne. Adoptant une approche socio-historique et une archéologie

du numérique et de l'informatique, il retrace le développement de ces technologies et leur intégration dans notre vie quotidienne. Le cours explore les imaginaires qui fondent ces outils sociotechniques ainsi que la culture qui s'élabore en leur sein. Enfin, il analyse les transformations qu'apporte le numérique au champ journalistique et, plus largement, à notre rapport à l'information et à nos pratiques de communication. Une attention particulière sera portée aux enjeux contemporains de l'intelligence artificielle et de la datafication.

Bibliographie : - AUBERT A., *Une information brute ? Journalisme, vidéos et réseaux sociaux*, INA éditions, 2023

- CARDON D., *Culture numérique*, Presses de Sciences Po, 2019

- CORDIER A., *Grandir informés. Les pratiques informationnelles des enfants, adolescents et jeunes adultes*, C&F éditions, 2023

- DOUEIHI M., *Qu'est-ce que le numérique ?*, PUF, 2013

- FLICHY P., *L'Imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001

- TURNER F., *Aux sources de l'utopie numérique. De la contre-culture à la cyberculture, Stewart Brand, un homme d'influence*, C&F éditions, 2e édition, 2021 (2012)

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.3.2 - Analyse critique du Web

Nom de l'enseignant : Alice Krieg-Planque

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Le cours d'"Analyse critique du web" vise à doter les étudiant.e.s de compétences critiques en relation avec la communication numérique, l'internet et le web. Dans cette perspective, l'enseignement expose différentes théories et analyses se rapportant au numérique, que celles-ci soient issues de la sphère académique (histoire, philosophie, sociologie, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication...), ou bien de sphères plus explicitement militantes et engagées (La Quadrature du Net, Creative Commons, initiatives de "travail collaboratif"...). À l'issue de cet enseignement, l'étudiant.e dispose d'un ensemble de connaissances fondamentales en sciences de l'information et de la communication ("SIC", ou "info-com") qui lui permettent de mettre en perspective les principaux discours et notions associés à la communication numérique ("transparence", "big data", "neutralité du net", "désintermédiation", "économie de l'immatériel"...).

Bibliographie : - ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes et de la distribution de la presse) : <https://www.arcep.fr>

- Arcom (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique) : <https://www.arcom.fr>

- CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) : <https://www.cnil.fr>

- Conseil de l'Intelligence Artificielle et du Numérique (anciennement CNum, Conseil National du Numérique) : <https://cnnumerique.fr>

- "Pixels", rubrique du site web du journal Le Monde : <https://lemonde.fr/pixels> [BU : en ligne]

- Un recueil de textes et de documents est distribué aux étudiants en début de cours. Ce recueil constitue pour les étudiants un instrument de travail essentiel, dont l'usage précis est expliqué par l'enseignante lors de la première séance.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.3 - [Mineure allemand] Interroger la culture des pays germanophones

ECUE 5.3.1 - Culture et identités

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.3.2 - Cinéma et rapport à l'histoire

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.3 - [Parcours Artisan de l'image] Produire un projet audiovisuel

ECUE 5.3.1 - Projet de documentaire ou de fiction : production (ouverture en 2028-2029)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire : 20h/semestre

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.3.2 - Ecriture de scénario et adaptation cinématographique (ouverture en 2028-2029)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.4 - Élargir ses compétences et préparer son projet professionnel

ECUE 5.4.1 - LV2 ou Prise de parole en public en anglais

Nom de l'enseignant : Lea Sawyers

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Dans ce cours les étudiant-es apprendront à parler devant un groupe. On attirera leur attention sur le langage corporel, la posture debout, la respiration, le regard, la projection de la voix, la maîtrise de l'intonation et du rythme, la gestion du stress, le tout sans rien sacrifier à la solidité du contenu. A cet effet des exercices de mise en situation divers et variés seront proposés : discours persuasif et rhétorique, scène de pièce de théâtre, synthèse orale de documents, utilisation de présentations PowerPoint, plaidoirie, interactions avec le public, réponses aux questions du public ou d'un jury, et bien d'autres.

Les passages à l'oral se prépareront dans le temps du cours afin de se prémunir de tout usage de l'IA et d'apprendre à prendre la parole de manière spontanée. De nombreux exercices viseront à développer leurs compétences d'improvisation. Toutefois, la réussite à ce cours nécessitera également un travail personnel hebdomadaire soutenu. **Tout recours non autorisé à l'IA ou au plagiat sera très fortement pénalisé.**

Groupe 1 (préparation au CAPES) :

Le contenu du cours à destination des candidat-es au CAPES sera infléchi en vue de la préparation à la première épreuve d'admission du concours. Les étudiant-es travailleront sur des dossiers comportant documents audio/vidéo, textes et images. On visera la consolidation de leurs compétences orales en ciblant tout particulièrement la méthode de cet exercice spécifique : présentation de documents, analyses de supports divers (textes, photographies, peintures, audios, films), comparaison/confrontation/synthèse de plusieurs documents,

présentation d'un plan, formulation d'une problématique, structuration du propos, gestion du stress et réponses aux questions du jury. Une partie de l'épreuve se déroulant en français, ce cours comportera également un entraînement en français.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

ECUE 5.4.2 - TEDS

Nom de l'enseignant : Elisabeth Vialle

Description de cours :

Le cours est en auto-formation sur Eprel.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 : Examen terminal : 100 % écrit.

Session 2 : 100 % écrit.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.4.3 - Projet post-licence

Nom de l'enseignant : Sonia Birocheau, Marianne Kac-Vergne, Guillaume Marche, Clara Sebastiani

Volume horaire hebdomadaire : 2 séances d'1h et 1 séance de 3h au cours du semestre

Ces séances ont pour but d'accompagner les étudiants dans leur réflexion sur leur orientation après la licence : trajectoire professionnelle envisagée, candidatures en master, etc. Elles prendront la forme de discussions et d'atelier.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Semestre 6

UE 6.1 - Analyser le fonctionnement de la langue anglaise

ECUE 6.1.1 - Linguistique

Nom de l'enseignant : Françoise Mégy, Colette Rieu

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Programme du groupe 1 Dans la continuité de l'approche méthodologique pratiquée au S5, ce cours sera consacré à l'analyse de faits de langue relevant du groupe nominal, du groupe verbal et de l'énoncé complexe qui n'auront pas encore été vus au S5. Nous nous interrogerons sur les raisons et conditions d'emplois des marqueurs à l'étude dans le cadre de la linguistique énonciative. La méthode d'analyse permettra d'examiner la diversité des paramètres en jeu, de rendre compte en contexte de l'apparition des marqueurs qui constituent un segment un fait de langue, et d'expliquer la présence d'une forme plutôt que d'une autre. Le travail de réflexion linguistique développé dans ce cours permettra aussi de préparer l'épreuve d'analyse linguistique du CAPES externe d'anglais (désormais BAC +3) pour les étudiants candidats à ce concours.

Bibliographie :

- Bouscaren, J. et al. *Analyse grammaticale dans les textes*. Paris, Ophrys, 1998.
- Bouscaren, J. & Chuquet, J. *Grammaire et textes anglais, guide pour l'analyse linguistique*. Paris, Ophrys, [1987] 2002.
- Larreya, P. & Rivière, C., Lacassain, C., Huart, R., Mathiot, E. *Grammaire explicative de l'anglais*. 6e édition. Paris, Pearson France, 2024 (ou édition plus ancienne).

Programme du groupe 2 Ce cours prolonge la démarche méthodologique du semestre précédent à travers l'étude de nouveaux faits de langue, en particulier liés aux auxiliaires modaux de l'anglais.

Il s'agira d'observer des corpus de textes authentiques pour comprendre comment le sens se construit en contexte, et d'approfondir la méthodologie et analyse du commentaire linguistique. Comment justifier la présence de tel ou tel marqueur à partir d'indices dans les textes ? Dans quelle mesure le fait de langue analysé s'inscrit-il dans un système cohérent de fonctionnement de l'anglais ?

Bibliographie

- Bouscaren, J. & Chuquet, J. *Grammaire et textes anglais, guide pour l'analyse linguistique*. Paris, Ophrys, [1987] 2002.
- Gardelle, L. & Lacassain-Lagoin, C. *Analyse linguistique de l'anglais : méthodologie et pratique*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- Larreya, P. & Rivière, C., Lacassain, C., Huart, R., Mathiot, E. *Grammaire explicative de l'anglais*. 6e édition. Paris, Pearson France, 2024 (ou édition plus ancienne)

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.1.2 - Traduction

Nom de l'enseignant : Alix Cazalet Boudigues, Anne-Julie Debare

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Dans la continuité du travail amorcé en L2, cet enseignement vise à affiner la maîtrise des grands principes méthodologiques de la traduction de textes de l'anglais vers le français (version) et du français vers l'anglais (thème). Le cours s'appuiera sur les connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales des étudiants dans les deux langues, et permettra de les renforcer. Il inclura également une réflexion sur les procédés de traduction. Chaque séance portera sur un ou plusieurs textes, dont la traduction devra impérativement être préparée en amont du cours. Le travail personnel devra également inclure la lecture fréquente de textes (romans, presse) dans les deux langues, ainsi que des révisions grammaticales et lexicales.

Bibliographie :

Outre les manuels de grammaire recommandés dans les cours spécialisés, l'étudiant consultera :

- un dictionnaire unilingue anglais/anglais, par exemple l'*Oxford English Dictionary* ;
- un dictionnaire bilingue, le *Robert* et *Collins* ;
- un dictionnaire unilingue français/français, par exemple le *Petit Robert* ;
- une grammaire française (les petits manuels de la collection "Bescherelle", *Grammaire*, *Conjugaison*, *Orthographe* sont très pratiques).

Vocabulaire anglais :

- Fontane, Fromonot, Leguy, *Le vocabulaire de l'anglais contemporain* (Le Robert & Nathan)

Techniques de traduction :

- Grellet, *The Word Against the Word : Initiation à la version anglaise* (Hachette).
- Grellet, *Initiation au thème anglais* (Hachette).
- Perrin, *L'Anglais : Comment traduire ?* (Hachette, "Les Fondamentaux")

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1 ^{re} session :	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations minimum au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session	Régime général	Épreuve écrite : 100%
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%

Session 2 : écrit 100%. Les étudiants ayant échoué au S5 et au S6 passeront un seul écrit valant pour les deux semestres.

ECUE 6.1.3 - Phonologie

Nom de l'enseignant : Loulou Kosmala

Volume horaire hebdomadaire : 1 h/semaine

Ce cours portera sur la graphophonologie, soit la correspondance entre l'orthographe et la prononciation en analysant la valeur phonémique des monographes et des digraphes en anglais britannique (SBE) et américain (GA). Les exercices permettront d'approfondir le système vocalique de l'anglais à partir de prononciations régulières mais aussi d'exceptions.

Ouvrages de référence :

- Deschamps, Alain, (1994) *De l'écrit à l'oral, et de l'oral à l'écrit*, Paris : Ophrys
- Ginésy, Michel (2004). *Mémento de phonétique anglaise*. Paris : Armand Colin
- Jones Daniel., *Cambridge English Pronouncing Dictionary*, 18th edition, ed. P. Roach, J. Esling, CUP, 2004.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
--------	------------------------

Tous régimes

Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 6.2 - Développer une argumentation avec un esprit critique

ECUE 6.2.1 - Littérature

Nom de l'enseignant : Elise Brault-Dreux et Elisabeth Vialle

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Littérature britannique du XVIIIe et du XXe siècles : des origines du roman au modernisme britannique

Ce cours permettra de mesurer l'évolution de la forme romanesque depuis l'un de ses pères fondateurs, Daniel Defoe, avec l'un de ses romans phares, *Moll Flanders*, publié en 1722, jusqu'au modernisme britannique.

Attention : l'édition proposée pour les textes qui seront étudiés est obligatoire.

Le semestre commencera par l'étude (commune aux deux groupes) du roman de Daniel Defoe qui devra avoir été lu pour la première séance (un quiz aura lieu en deuxième semaine).

Elise Brault-Dreux : On désigne par « modernisme » une partie de la production littéraire et artistique des années 1910-1925, autour de la Première Guerre mondiale ; une période où ont convergé crises politiques, économiques, ontologiques, linguistiques et, par conséquent, esthétiques. Face à ces désordres fondamentaux les auteurs et artistes de l'époque ont dû renouveler leurs modes d'expression et de représentation.

Le recueil de nouvelles de D.H. Lawrence, *England, my England* (1922), explore cette période de transition vers le monde « moderne », ses bouleversements sociaux, ses fractures sur les plans subjectifs, intersubjectifs et psychologiques.

- Texte 1 : Daniel Defoe, *Moll Flanders* (1722). Edition obligatoire : Oxford's World Classics, dir. G.A. Starr et Linda Bree, 2011. Le roman devra avoir été lu avant la première séance de cours.
- Texte 2 : D.H. Lawrence, *England, my England, and other stories* [1922]. Penguin Classics, 1996.

Elisabeth Vialle : La lecture tout d'abord de *Moll Flanders* (1722), le roman de Defoe puis celle du célèbre roman de Virginia Woolf, *To the Lighthouse*, publié en 1927, nous permettra de voir comment les codes du roman chez Defoe (voix et position du narrateur, autobiographie fictionnelle, vraisemblance, etc.) sont bouleversés par le modernisme après la rupture créée par la Grande guerre et la crise épistémologique du tournant du siècle : l'ébranlement du sujet, la place de l'art et la question de la représentation en littérature seront au centre de l'étude du texte moderniste.

- Texte 1 : *Moll Flanders* (1722) by Daniel Defoe. Edition obligatoire : Oxford's World Classics, dir. G.A. Starr et Linda Bree, 2011.
- Texte 2 : *To the Lighthouse* (1927) by Virginia Woolf. Edition obligatoire : *To the Lighthouse*, Oxford World's Classic, ed. David Bradshaw (2006).

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1ère session	Régime général	Contrôle continu : 30 % écrit + 20 % oral + examen terminal écrit 50 %. (2 évaluations au cours du semestre).
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

ECUE 6.2.2 - Civilisation

Nom de l'enseignant : Sonia Birocheau, Karine Chamberfort

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Civilisation américaine : *Educating Americans, 1830s-2000s* - Sonia Birocheau

Ce cours propose de s'intéresser à l'histoire de l'éducation états-unienne depuis l'avènement des écoles communes (*common schools*) au XIX^e siècle jusqu'à la période contemporaine. Il s'agira de s'interroger sur les caractéristiques de l'enseignement aux États-Unis, sur le rôle de divers acteurs dans son évolution et sur les tensions qui ont accompagné son développement à différents moments-clés des deux derniers siècles. Parmi les thématiques sur lesquelles les étudiants seront amenés à réfléchir figurent la citoyenneté, le travail, les relations interraciales ou encore le genre.

Une brochure et une bibliographie détaillée seront fournies au début du semestre.

Ouvrage de référence :

- Wayne Urban and Jennings Wagoner, *American Education: A History*, 4th ed., Boston, McGraw Hill, 2008. (La seconde édition est disponible à la B.U. du Campus Centre)

Civilisation britannique : *The United Kingdom since World War Two* - Karine Chambefort

Ce cours examinera l'histoire du Royaume-Uni de la Seconde Guerre mondiale à nos jours. Les questions économiques, sociales et culturelles seront abordées au même titre que les questions de politique étrangère à travers les thèmes suivants : la mise en place de l'État- Providence ; les « Trente Glorieuses » ; la décolonisation et la « fin de l'Empire » ; les conflits sociaux marquant la fin du boom économique ; les transformations des principaux partis politiques depuis 1970 ; l'immigration, le racisme et l'antiracisme ; la marche de l'Écosse et du pays de Galles vers l'autonomie ; le conflit nord-irlandais.

Ouvrages de référence :

- Peter Clarke, *Hope and Glory : Britain 1900-2000*, Penguin, 2004.
- Kenneth O. Morgan, *Britain since 1945: The People's Peace*, Oxford, Oxford Paperbacks, 2001.

Modalités de contrôle des connaissances -

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit+oral (2 évaluations au cours du semestre) Examen terminal : 50%
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2 ^e session		Epreuve orale : 100%

ECUE 6.2.3 - Compétences orales

Nom de l'enseignant : Lea Sawyers

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

En 3^{ème} année de licence, les exigences sont plus fortes qu'en 2^{ème} année. Il est attendu des étudiant·e·s de s'exprimer de façon fluide et correcte en visant de façon délibérée et consciente un accent cible. En s'appuyant sur ces bases, le cours se concentre sur le développement de l'éloquence des étudiant·e·s, leur capacité non seulement à communiquer clairement, mais également à convaincre. On veillera de surcroît à qualité de leur prononciation de l'anglais.

Les étudiant·e·s travailleront à développer la versatilité de leur grammaire et la précision du lexique pour l'acquisition d'un anglais souple et riche. Une attention toute particulière sera portée sur la qualité de l'articulation des arguments les uns aux autres. On évaluera leur capacité à exprimer avec aisance et maîtrise la nuance, l'emphase, la contradiction, les concessions et bien d'autres encore. Pour ce faire, les sujets abordés (débat, exposés, documents) devront être d'un niveau de réflexion avancé, afin de permettre des échanges et discours riches.

Le travail assidu et personnel des étudiant-e-s est crucial à l'acquisition des compétences ainsi qu'à la réussite de cet enseignement. **Tout recours non autorisé à l'IA ou au plagiat sera très fortement pénalisé.**

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 6.3 - [Parcours Anglais] (parcours) Diversifier ses méthodes d'analyse

ECUE 6.3.1 - Exploration 1

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.2 - Exploration 2

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.3 - Exploration 3

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Les étudiants choisiront 3 explorations parmi les 4 proposées pour chaque groupe. La répartition des cours pour chaque groupe sera précisée en début de second semestre.

Multimodal Interactional Linguistics - Loulou Kosmala

Dans ce cours, donné intégralement en anglais, il s'agit d'étudier le champ de la linguistique interactionnelle, qui repose sur l'analyse des usages et pratiques langagières en conversation spontanée ainsi que les marques d'oralité (pauses, interjections, reformulations, etc.) qui les accompagnent. L'approche est dite multimodale, car elle intègre toutes les modalités du discours (vocal, verbal, visuo-gestuel) en s'intéressant à l'articulation entre la parole et les parties du corps (gestes de la main, expressions faciales, mouvement de tête...)

Ce cours reposera sur des études de données filmées dans des situations diverses dans lesquels les étudiant.e.s seront amenés à mettre en pratique les outils vus en classe : transcription de conversation, analyse de mécanismes de tours de parole, et annotation de gestes manuels.

Ouvrages de référence :

- Couper-Kuhlen, E. & Selting, M. (2017). *Interactional Linguistics: Studying Language in Social Interaction*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Haddington, P., Eilittä, T., Kamunen, A., Kohonen-Aho, L., Rautiainen, I., & Vatanen, A. (Eds.) (2023). *Complexity of Interaction: Studies in Multimodal Conversation Analysis*. Palgrave Macmillan.

Traduction rédactionnelle - Elisabeth Vialle

Ce cours de traduction rédactionnelle permet d'approfondir les compétences traductionnelles, toujours à partir de textes non littéraires (voir le descriptif de l'exploration du semestre 5). En insistant sur une approche cibliste et généraliste de la traduction, ainsi que sur les compétences rédactionnelles en français, ce cours est notamment une première étape essentielle pour les étudiants intéressés par le master proposé par la faculté, le MRT : Métiers de la Rédaction et de la Traduction.

Bibliographie :

- Chuquet H., Paillard M., *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Ophrys, 2002.
- Grellet, Françoise, *Initiation à la version anglaise, The Word Against the Word*, Hachette, 1999.
- Guillemin-Flescher, Jacqueline, *Syntaxe comparée du français et de l'anglais, Problèmes de traduction*. Paris : Ophrys, 1981 (et réimpressions).
- Larreya, P. et Rivière C., *La Grammaire explicative de l'anglais* (troisième édition). Paris : Longman France, 2005.

"I'm your worst nightmare. I'm your best fantasy": The Making of Lesbian and Gay Political Identities in the 1970s - Cassandre Di Lauro

Cette exploration s'intéresse à la constitution des identités politiques lesbiennes et gays aux États-Unis dans les années 1970, dans le sillage du Mouvement de libération des femmes et des mobilisations pour les droits des personnes homosexuelles. Elle propose un panorama historique retraçant la politisation de ces identités minoritaires, depuis le mouvement homophile des années 1950 jusqu'à l'émergence des premières Pride, en passant par les émeutes de Stonewall, la création de « quartiers gays » et de terres lesbiennes. Une attention particulière sera portée à l'analyse de documents d'archives (manifestes, presse militante, témoignages, photographies et extraits audiovisuels), ainsi qu'aux enjeux méthodologiques de l'histoire des minorités sexuelles, notamment à travers l'histoire orale.

Ouvrages de référence :

- Faderman, Lillian. *Odd Girls and Twilight Lovers: A History of Lesbian Life in Twentieth-Century America*. Penguin, 1991.
- Nestle, Joan. *The Persistent Desire: A Femme-Butch Reader*. Alyson Publications, 1992.
- Collectif. *Le mouvement féministe est un complot lesbien : Une anthologie (USA 1969-1974)*. Rotolux Presse, 2025.

Une bibliographie détaillée sera fournie au début du semestre.

Introduction à la linguistique contrastive - Françoise Mégy

Ce cours propose une introduction à la linguistique contrastive de l'anglais et du français. Il s'agit de montrer que traduire ne peut pas se réduire à substituer des mots ou segments d'une langue à une autre, mais à rendre compte de modes d'organisation syntaxiques, énonciatifs et discursifs qui sont propres à chaque langue. Quelles sont les contraintes qui orientent les choix du traducteur ? On étudiera, à partir de corpus bilingues de textes traduits, les régularités qui caractérisent le passage de l'anglais au français et du français à l'anglais, en particulier concernant l'ordre des éléments dans l'énoncé. L'analyse de la traduction permettra ainsi d'aborder des phénomènes linguistiques à partir de l'observation de données, que l'on apprendra à regrouper sous forme de corpus électronique. L'objectif est à la fois de mener une réflexion sur la traduction et de maîtriser des outils d'analyse linguistique qui pourront être transférables à la pratique de la traduction.

Bibliographie

- Chuquet H., Paillard M. (1989), *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Ophrys.
- Chuquet H., Paillard M. (2017), *Glossaire de linguistique contrastive anglais-français*, Ophrys.
- Larreya, P. & Rivière, C., Lacassain, C., Huart, R., Mathiot, E. *Grammaire explicative de l'anglais*. 6e édition. Paris, Pearson France, 2024 (ou autre édition plus ancienne).

- Rivière C., (2016), *Syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, Ophrys. (Nouvelle édition annoncée pour fin 2026).

Traduction et musique - Jean-Charles Meunier

Cette exploration vise à la fois à acquérir des bases théoriques concernant la traduction de la chanson et à la pratiquer de façon raisonnée. Seront abordés des enjeux de métrique et de versification. Des chansons, essentiellement logocentriques, issues de différents genres musicaux et différentes périodes seront traduites avec l'objectif d'être chantables sur la même mélodie, avec toutes les contraintes que cela comporte. La pratique de la musique peut être utile mais n'est pas indispensable.

Ouvrages de référence :

- Franzon, J. (2008). Choices in Song Translation: Singability in Print, Subtitles and Sung Performance. *The Translator*, 14(2), 373–399. <https://doi.org/10.1080/13556509.2008.10799263>
- Kaindl, K. (2005). The Plurisemiotics of Pop Song Translation: Words, Music, Voice and Image. In D. L. Gorrée (Ed.), *Song and significance: Virtues and vices of vocal translation* (pp. 235–262). Rodopi.
- Low, P. (2005). The Pentathlon Approach to Translating Songs. In D. L. Gorrée (Ed.), *Song and significance: Virtues and vices of vocal translation* (pp. 185–212). Rodopi.
- Low, P. (2017). *Translating song*. Routledge, Taylor & Francis Group.
- Pattison, P. (2012). Similarities and Differences between Song Lyrics and Poetry. In C. Pence (Ed.), *The poetics of American song lyrics* (pp. 122–133). University Press of Mississippi.

Le monstre et l'écran - Anne Julie Debare

Ce cours se propose d'étudier et de mettre en perspective quelques figures de la monstruosité dans le cinéma hollywoodien. Nous interrogerons cette notion fuyante à travers l'étude de textes théoriques et critiques, avant de nous pencher sur les moyens propres à l'art cinématographique pour figurer le monstre. Nous examinerons plus précisément le « cas » du cinéma américain qui, de *Frankenstein* à *Elephant Man*, en passant par *Alien* ou *The Texas Chain Saw Massacre*, a privilégié le monstre comme matrice pour penser et donner une forme à l'altérité. Figure d'un Mal absolu ou de l'ennemi politique ou militaire dans le cinéma conservateur, il permet par ailleurs souvent d'évoquer la part d'ombre constitutive de tout sujet. Le cours permettra en outre aux étudiants de s'initier à l'analyse de film à travers la rédaction de textes critiques pendant les séances.

Avertissement : ce cours implique le visionnage d'extraits qui peuvent comporter des scènes de violence.

Native Americans: Dispossession and Resistance - Guillaume Marche

Cette exploration se concentre sur les grandes étapes et les processus par lesquels les peuples autochtones ont fait l'objet d'une dépossession territoriale et symbolique, mais aussi sur les modalités de la lutte pour la reconnaissance territoriale, économique, culturelle et symbolique des Amérindiens du XIX^{ème} siècle à nos jours

Ouvrages de référence :

- Roxanne DUNBAR-ORTIZ, *An Indigenous Peoples' History of the United States*, Beacon Press, 2014.
- Marie-Claude FELTES-STRIGLER, *Histoire des Indiens des États-Unis. L'autre Far West*, L'Harmattan, 2007.
- Élise MARIENSTRAS, *La résistance indienne aux États-Unis. Du XVI^e au XXI^e siècle* (Gallimard, « Folio histoire », édition de 2014).
- Joëlle ROSTKOWSKI, *Le renouveau indien aux États-Unis. Un siècle de reconquêtes*, Albin Michel, 2001.

Une bibliographie détaillée sera fournie au début du semestre.

Haunted Houses in American Literature : Tatiana Weets

Pendant ce cours d'exploration de 2hrs hebdomadaires nous nous pencherons sur plusieurs textes de la littérature américaine mettant en scène, explicitement ou non, des fantômes ou des modalités fantomatiques. Pour déjà en citer quelques-uns nous parlerons de *The Legend of Sleepy Hollow* (Irving), *The Scarlet Letter* (Hawthorne), *The Turn of the Screw* (James), *The Ghost Stories* d'Edith Wharton. Nous les situerons dans le paysage littéraire américain pour en comprendre les enjeux et nous nous demanderons ce que la présence de ces fantômes dans ces textes permettent à leurs auteurs de dire ou de faire. Nous travaillerons à partir d'extraits afin d'analyser les stratégies narratives de ces textes, c'est à dire de comprendre leurs façons de dire – ou en l'occurrence de ne pas toujours formuler – ce qu'ils ont à dire.

Un travail personnel de préparation de commentaire de texte et/ou de recherche de contexte thématique sera demandé de cours en cours pour permettre aux étudiantes et étudiants de réfléchir à nos objets d'études à leur

rythme et d'avancer dans l'acquisition de la méthode d'analyse littéraire. Une brochure de texte ainsi qu'une bibliographie seront fournies en début de semestre.

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations écrites au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

UE 6.3 - Parcours Communication : Pratiquer la communication numérique

ECUE 6.3.1 - Droit du numérique

Nom de l'enseignant : Anne GRANGER

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : *Le cours de droit et enjeux de la transformation numérique entend fournir aux étudiants une première approche des évolutions juridiques liées à l'essor du numérique. À la fin du cours, les étudiants devront maîtriser les principaux aspects juridiques relatifs à l'intelligence artificielle, à la protection des données personnelles, aux plateformes numériques. De manière générale, les étudiants devront maîtriser le vocabulaire juridique, identifier les règles applicables ainsi que les textes en cours d'élaboration, expliquer les solutions jurisprudentielles pertinentes et articuler des arguments techniques de façon à pouvoir organiser des démonstrations juridiques*

convaincantes.

Bibliographie : - A. BENSAMOUN et G. LOISEAU (dir.), *Droit de l'intelligence artificielle*, LGDJ, coll. Les intégrales, 2^e éd., 2022

- B. BERTRAND (dir.), *La politique européenne du numérique*, Bruylant, 2023

- X. DELPECH (dir.), *L'émergence d'un droit des plateformes*, Dalloz, coll. Thèmes et commentaires, 2021

- G. DESGENS-PASANAU, *La protection des données personnelles*, LexisNexis, 5^e éd., 2022

- X. LEONETTI et CH. FERAL-SCHUHL, *Cybersécurité. Mode d'emploi. Entreprise, monde numérique et protection des données personnelles*, PUF, 2022

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.2 - Usages professionnels de l'Internet

Nom de l'enseignant : Camille Riou

Volume horaire hebdomadaire : 4 h toutes les deux semaines

Description de cours : Comment utiliser le web, les applications ou les réseaux sociaux pour contrôler son identité numérique, améliorer sa e-réputation, valoriser une candidature, développer un réseau professionnel, promouvoir une marque, une idée ou une personnalité, ou exercer une veille informationnelle ? L'objectif de ce cours est la maîtrise de ces usages professionnels de l'Internet, dans leurs dimensions théorique et pratique. Les analyses sociologiques de ce que la transition numérique fait aux pratiques professionnelles précéderont donc les travaux dirigés consacrés aux outils et à leurs usages.

Bibliographie : - ALCANTARA C. (dir.), *Regards croisés sur un phénomène émergent : L'e-réputation*, Gualino Editions, 2014

- BOT, O. *Chercher et enquêter avec Internet*, Presses universitaires de Grenoble, 2018

- BOULLIER, D. *Sociologie du numérique*, Armand Colin, 2019

- MARRONE R., GALLIC C., *Le grand livre du marketing digital*, Dunod, 2018

- MESGUICH V., *Rechercher l'information stratégique sur le web, Sourcing, veille et analyse à l'heure de l'IA*, De Boeck Supérieur, 2026.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.3 - Pratiques, formes et enjeux de la communication avec l'IA

Nom de l'enseignant : Camille Riou

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Les IAgens rebattent les cartes du numérique et des pratiques communicationnelles par leur fonctionnement et leur apparente facilité de prise en main. Elles sont entourées de discours sur l'innovation technique qui comportent néanmoins des choix politico-économiques à soulever. Nous en étudierons donc le fonctionnement avant de saisir la manière dont l'IA bouleverse le monde du travail. Ce cours permettra alors aux étudiant-es d'apprendre à utiliser l'IA de manière éclairée en ayant connaissance des enjeux socio-économiques et environnementaux sous-jacents.

Bibliographie : - ALCANTARA C., CHAREST F., WATINE T., *IA et communication Enjeux, discours et usages*, Presses universitaires du Québec, 2026

- BROUDOUX E., CHARTRON G., EPRON B., *Information et intelligence artificielle Opportunités et risques*, De Boeck Supérieur, 2025

- GEFEN A., *Humanités numériques : le savoir et l'enseignement à l'heure de l'IA*, Hermann, 2026

- LE CUN Yann, *Quand la machine apprend, la révolution des neurones artificiels et de l'apprentissage profond*, Odile Jacob, 2019

- MESGUICH V., *Rechercher l'information stratégique sur le web, Sourcing, veille et analyse à l'heure de l'IA*, De Boeck Supérieur, 2026

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 6.3 - [Mineure allemand] Connaître la société allemande contemporaine

ECUE 6.3.1 - Relations franco-allemandes en contexte international

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.2 - Histoire des idées

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.3 - Présence internationale et action diplomatique des pays germanophones

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 6.3 - [Parcours Artisan de l'image] Produire et analyser un projet audiovisuel

ECUE 6.3.1 - Projet de documentaire ou de fiction : production et post-production (ouverture en 2028-2029)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire : 20 h/semestre

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.2 - Philosophie de l'image (ouverture en 2028-2029)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.3 - Médiation Culturelle (ouverture en 2028-2029)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
--------	------------------------

Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.
--------------	--

UE 6.4 - Communiquer en langue étrangère

ECUE 6.4.1 - LV2 ou Prise de parole en public en anglais

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

ECUE 6.5.1 - Stage facultatif

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

PARTIE



SCOLARITÉ

Résultats, progression et diplôme

ÉTUDES ET SCOLARITÉ

Vous trouverez ci-dessous les liens des textes réglementaires relatifs à votre scolarité :

- Règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil : <https://www.u-pec.fr/fr/universite/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne>
- Règlement des examens : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-examens>
- Règlement des jurys : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-jurys-de-l-upec>
- Bornes universitaires : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/bornes-universitaires>
- Calendriers universitaires : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/calendriers-universitaires>
- Contrôles des connaissances et organisations des enseignements : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/controle-des-connaissances-et-organisation-des-enseignements>
- Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/modalites-pedagogiques-speciales-concernant-les-etudiants-en-situation-particuliere>
- Principes et organisation des UE d'ouverture : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture/principes-et-organisation-des-ue-douverture>

RÉGIME GÉNÉRAL ou Contrôle continu : spécificité de l'UFR des Lettres, Langues et Sciences Humaines :

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. A chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI) : réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - L'examen terminal : participation à l'épreuve organisée par le service des examens après en semaines 13 et 14.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI et ce, quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE ou Régime Spécial d'Études (RSE)

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagements des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique. En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III – régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.

COMPENSATION DES RESULTATS

Modalités de compensation

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisées dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1. Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

Règles de progression des études et d'obtention des diplômes de licence

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

Règle de progression :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

Règles de poursuite d'études en Licence

En licence

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP (AjournÉ mais autorisÉ à poursuivre)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. Vous devrez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.

PARTIE

VI

UNIVERSITÉ

Services, ressources et vie universitaire

Services de L'UPEC à connaître

LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
 - en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.
- En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques

LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION

PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitae, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact :

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,

Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier

94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation

LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

- Culture

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

- Vie associative et engagement

> 01 45 17 65 21, association@u-pec.fr

- Emplois étudiants

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

- Logement

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

- Bourses et aides

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

- Permanence juridique

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr >vie-de-campus

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1er cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

Contact

Site Campus centre – Maison de la Santé -

ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr

> 01 41 83 42 09

LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

Site Campus Centre

Bâtiment T – 3e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 45
- Le samedi de 8 h 00 à 11 h 45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 45
- Le samedi de 8 h 00 à 11 h 45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion – 2e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 45
- Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

Site de l'IUT Sénart

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13 h – 18 h

Vocabulaire en usage

AGREGATION : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC : Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi "Orientation et réussite des étudiants", due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM : Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG : Diplôme d'Études Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST : « Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS : European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE : Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA : L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

Enseignements d'ouverture : ces enseignements sont proposés par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des enseignements d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

FC : Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI : Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

IA : Inscription Administrative / IP : Inscription Pédagogique

INSPÉ : Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS : Licences option Santé ou Licences Accès Santé

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

Masters MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

Options « Faculté » : options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://lettres-sh.u-pec.fr/>

Parcours : Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD Travaux dirigés : cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

Thèse de doctorat : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP : Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

DANS QUELLE SALLE EST MON COURS ?

1

Entrez votre identifiant court et votre mot de passe.

Pour les personnels : prenom.nom

Pour les étudiants : numéro du code barre de votre carte d'étudiant

Pour les externes : e2XXXXXXX ou extXXXXX

Identifiant court :

Mot de passe :

SE CONNECTER

JE ME CONNECTE
identifiant & mot de passe étudiant

2

LISTE DES RESSOURCES

Nom
Groupes
900 - DIFPRO
900 - Groupes Services centraux et d
900 - MIEE
900 - OSU-EFLUVE
900 - PATRIMOINE
901 - UFR DROIT
902 - UFR LETTRES CC
Enseignements 1er Semestre

JE SÉLECTIONNE LE BON DOSSIER
en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3

CALENDRIER

Semaines

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

Aujourd'hui

JE VÉRIFIE LE JOUR ET LA SEMAINE
En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

mon-edt.u-pec.fr/direct



OÙ SE TROUVE MA SALLE ?

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune)

2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2

019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI

2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG

3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

Plan

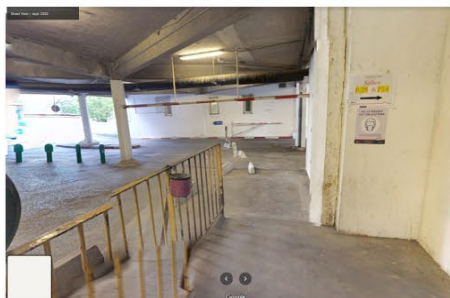


LES SALLES CACHÉES

Salle i1-P28 Salle i1-P34

Bâtiment i
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec
Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006 Salle BM-102

à côté du bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901 à pf904

Face au bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec



SECRÉTARIAT DE LICENCE 1

Campus centre, Bâtiment i
1ère étage, aile i2, bureau 112

01 45 17 66 85

01 45 17 11 87

sec.licence1-llsh@u-pec.fr



*Scannez
pour envoyer un mail*

SECRÉTARIAT DE LICENCE 2 & 3

Campus centre, Bâtiment i
1ère étage, aile i2, bureau i2-114

01 45 17 11 82

sec.langues-llsh@u-pec.fr



*Scannez
pour envoyer un mail*



llsh.u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil
61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université